

22 MAI 1926

Cahiers du Bolchévisme

NUMÉRO SPÉCIAL

Avant le Congrès National du P.C.F.

JUIN 1926

=====●=====

LES QUESTIONS

D'ORGANISATION

L'Internationale = Communiste =

Organe du Comité exécutif
de l'Internationale communiste

= Prix : 4 francs =

PARAIT TOUS LES MOIS

avec la collaboration des camarades les
plus éminents de tous les partis adhérents
à l'Internationale communiste

Divisée en quatre rubriques : *Revue politique, Revue
économique, Mouvement ouvrier international, Biblio-
graphie*, elle contient des articles de fond sur toutes les
questions importantes de la vie internationale

Chaque militant doit lire cette Revue qui lui apportera
une documentation extrêmement riche en même temps
que le point de vue de l'élite des leaders de l'I. C.

En vente à la LIBRAIRIE de l'HUMANITÉ

120, rue Lafayette, PARIS (X^e)

Téléphone : Nord 39-30

Chèque postal : 255-17

Cahiers du Bolchévisme

*Sans théorie révolutionnaire, pas de mou-
vement révolutionnaire... Ce n'est que s'il est
dirigé par une théorie d'avant-garde que le
Parti peut jouer son rôle de combattant d'avant-
garde.*
N. LÉNINE

SOMMAIRE

	Pages
Thèse sur la situation nationale et les tâches générales du Parti	1134
Thèse sur l'immigration	1150
J. Piatnitski. — La droite française et la question d'orga- nisation dans le P. C. F.	1157
Thèse sur la coopération	1172

PRIX DES ABONNEMENTS

	France	Etranger U. P.
3 mois.....	7 fr.	9 fr.
6 mois.....	13 fr.	17 fr.
1 an.....	25 fr.	33 fr.

Le Numéro : 1 franc

AVIS AUX LECTEURS

Nous insistons auprès de nos
camarades pour qu'ils prennent tous
un abonnement ; ils nous éviteront
ainsi des frais considérables. L'envoi
sous pli fermé sera fait à tous les
camarades qui en feront la demande
(moyennant une petite augmentation
de 3 fr. par trimestre pour frais
de port).



THÈSE SUR LA SITUATION NATIONALE

et les tâches générales du Parti



I. — Situation de l'Impérialisme français

A la suite du traité de Versailles, l'Impérialisme français, fort de sa suprématie militaire et de l'élargissement rapide de sa puissance économique, prétendait dominer l'Europe tout en réglant sans frais pour les classes dominantes et sans crise sociale sérieuse la situation compliquée que lui avait léguée la guerre.

LA FRANCE GRAND PAYS INDUSTRIEL

L'aspect économique du capitalisme français s'est profondément modifié depuis 1914. Autrefois, nation surtout paysanne, avec une industrie moyenne et un petit commerce aux formes vieillottes, la France est devenue un pays de grande industrie. Les besoins accrus de la guerre et de la reconstruction des pays dévastés, l'annexion du bassin du charbon et du fer de Sarre-Moselle, le renouvellement et la modernisation de la base technique (50 milliards de dommages de guerre) ont permis la création d'une forte industrie lourde.

En même temps qu'un processus accéléré de concentration de vastes entreprises se manifestait une centralisation progressive du capital. De formidables consortiums, cartels, trusts, s'élevaient en monopoles de fait des diverses branches de production (Comité des Houillères, Comité des Forges, Comité de la laine, Saint-Gobain, etc.) La caractéristique essentielle de la dernière phase de l'évolution capitaliste s'accroissait rapidement : le capital industriel opérait sa soudure avec le capital bancaire, lui-même concentré en de gigantesques « entreprises d'affaires ». Des banques, comme celle de Paris et des Pays-Bas ou l'Union parisienne, étroitement liées au

Comité des Houillères ou aux Compagnies de chemin de fer, possèdent ou contrôlent des participations dans une foule d'entreprises du monde entier.

En fonction de cette centralisation, de grandes organisations professionnelles du capitalisme se sont constituées et fédéralisées, englobant 90 p. 100 des « producteurs » et parlant haut à l'Etat (Confédération générale de la Production, Association d'expansion économique, Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, Union des Intérêts économiques, etc.).

Cette industrialisation brusque a eu son effet sur la production agricole en contribuant à la dépopulation des campagnes. Le marché des produits du sol lui-même a été de plus en plus monopolisé : celui du blé par exemple est entre les mains de cinq sociétés de grands meuniers, produisant à eux seuls les trois quarts de la farine consommée dans le pays. (La terre a dans l'ensemble vu sa valeur-or diminuer.)

Enfin, alors qu'autrefois la France s'efforçait de satisfaire à ses propres besoins, l'ampleur de son appareil industriel transformé créait une nécessité d'expansion impérialiste (débouchés et recherche de main-d'œuvre) sur le continent européen et dans les pays coloniaux.

BASE FRAGILE ET DÉCLIN

La structure de l'économie actuelle de la France diffère donc radicalement de celle d'avant-guerre. Mais une telle transformation, en même temps qu'elle a produit de profonds regroupements des couches sociales, portait en elle des germes morbides dont l'influence destructive s'est accrue catastrophiquement au cours de ces derniers mois.

La base économique de la France, face à des rivaux aussi puissants que la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, restait trop étroite pour qu'elle pût exercer l'hégémonie qu'elle rêvait en Europe. Cette contradiction entre les inévitables prétentions agressives de la grande bourgeoisie renforcée et orgueilleuse et son véritable rôle international s'est révélée dans les faits suivants :

- 1° Evacuation de la Ruhr;
- 2° Acceptation du plan Dawes;
- 3° Echec de la manœuvre « pacifiste » du protocole de Genève, remplacé par le système des pactes de garantie sous le contrôle anglais;
- 4° Retraite de Locarno. Notre bourgeoisie se voyait ainsi frustrée des bénéfices de sa victoire.

Les nécessités d'oppression coloniale accentuée se heurtaient à des résistances héroïques (Riff, Syrie) absorbant le plus clair des forces de l'impérialisme.

C'est qu'il y avait au cœur même de cet impérialisme un chancre incurable : une situation financière particulièrement char-

gée et embrouillée qui ébranlait les assises mêmes de l'Etat et lui imposait une politique à courte vue incompatible avec la poussée du capitalisme en pleine fièvre. Un bilan écrasant de 37 milliards de francs-or de dettes extérieures (chiffres de 1925) posait un problème permanent et engendrait un état de crise latente empoisonnant l'économie nouvelle. La France, pays vainqueur, a ainsi perdu sa place de chef politique de l'Europe continentale.

II. — Crise d'instabilité

Le dernier Exécutif élargi, tout en précisant que la situation en France n'était pas immédiatement révolutionnaire a exprimé la crainte que notre Parti sous-estime cependant ses possibilités actuelles. Il a souligné que la bourgeoisie française était dans une période d'instabilité qui revêtait certes des aspects originaux capables de dissimuler sa gravité, mais qui pouvait prendre des formes très aiguës dans un temps limité.

LE MAL FINANCIER

Le chassé-croisé des équipes gouvernementales auquel nous assistons depuis un an est un des symptômes les plus visibles de cette instabilité grandissante. Il a surtout pour cause les difficultés financières de l'Etat.

L'année 1925 a été une année de grande dépréciation du franc. Le dollar est passé de 18 en décembre 1924 à 32 en mai 1926 (le franc est ainsi passé en une année de 28 centimes-or à 14, soit une perte de la moitié de sa valeur). Le maximum légal de l'émission des billets a été élevé trois fois de 41 milliards à 58 milliards et demi, et la circulation effective dépasse 52 milliards, marquant un accroissement de 30 p. 100. L'inflation n'a d'ailleurs pas résolu l'épineux problème de la Trésorerie, obligée de recourir à des moyens de fortune au moment des échéances (impôt Loucheur pour les 3 milliards un quart de mai 1926). 45 milliards de Bons de la Défense, 50 de dettes à court terme sont une hantise permanente, et parce qu'ils sont en partie entre les mains de la haute banque qui fait chanter les ministères, et parce qu'une crise de confiance et des demandes massives de remboursement signifieraient la faillite proclamée du Trésor public.

Le budget de 1926, qui se monte à 37 milliards (près d'un tiers de la production française) n'est en équilibre apparent que par suite de l'application d'une brutale fiscalité de classe pesant sur les masses laborieuses. La baisse de notre devise, les dépenses coloniales, les charges imposées par le règlement onéreux des dettes interalliées risquent de détruire cet équilibre.

La bourgeoisie mendie actuellement la consolidation de ses dettes envers les Etats-Unis (plus de 4 milliards un quart de dollars) et l'Angleterre (650 millions de livres), moyennant un lourd tribut progressif et la possibilité pour l'Amérique d'introduire ses surplus de capitaux dans les branches essentielles de l'économie nationale,

de contrôler celles-ci par une sorte de régime Dawes impliquant un asservissement accru du prolétariat.

La dégringolade du franc, les lourds impôts indirects, la banqueroute masquée que constitue l'inflation, les charges nouvelles en perspective, la vie de plus en plus chère, autant de calamités pour les ouvriers, les paysans producteurs, les classes moyennes, qui commencent à se rebeller contre les classes dirigeantes responsables; autant de dangers pour celles-ci de complications sociales. La bourgeoisie, malgré l'intérêt que présente pour l'industrie d'exportation et l'extinction de la dette intérieure une inflation lente et par paliers, redoute une crise générale analogue à celle qui secoua l'Allemagne en 1923, et les tentatives de règlement des créances américaines et anglaises sont l'essai d'une vaste opération de stabilisation de la monnaie, d'ailleurs difficilement réalisable. Celle-ci s'accomplirait par la consolidation des dettes intérieures, la dévaluation du franc, un emprunt américain de dawisation, avec leurs conséquences inéluctables : hausse des prix sur le marché intérieur, rationalisation de l'industrie, chômage et baisse des salaires, etc.

Dans les deux cas, inflation ou stabilisation, c'est la même question qui se pose : aux frais de quelles classes ? Dans les deux cas, la bourgeoisie entend aggraver les conditions de vie du prolétariat, ruiner les classes moyennes pour se tirer d'affaire, mais il s'ensuit une exaspération de la lutte de classes évoluant vers les possibilités révolutionnaires.

VERS LA FIN D'UNE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE APPARENTE

Malgré ces perpétuels embarras financiers, il n'y a pas eu jusqu'ici de crise économique. Les industries françaises travaillent à plein rendement, dépassant la norme d'avant-guerre (houille, 48 millions de tonnes en 1925 contre 22 en 1919 et 40 en 1913; coke métallurgique, 3.065.000 tonnes contre 2 millions en 1923; acier, 7 millions 500.000 tonnes contre 4 millions et demi en 1922 et 4 millions trois quarts en 1913; matériel électrique exporté, 23.000 tonnes contre 10.000 en 1913, etc.).

L'année 1925 a été pour toutes les branches de production une année de développement continu. Par exemple encore, la récolte du blé est de 89 millions de quintaux contre 76 en 1924 et 77 en 1914. Le cheptel a été presque entièrement reconstitué. Il n'y a eu aucun chômage, mais au contraire une immigration continue de 3 millions d'ouvriers étrangers et coloniaux.

La balance du commerce extérieure a été en amélioration constante depuis 1923 (solde favorable de 1925: 1.400 millions, avec une exportation de 44 milliards) jusqu'à août 1925, où un déficit en partie d'ailleurs comblé par les importations invisibles s'accuse (1.500 millions au premier trimestre de 1925). La dépréciation continue du franc favorise naturellement nos industries exportatrices, qui vendent à des prix inférieurs à ceux du marché mondial.

Mais cette prospérité ne va pas sans de grandes inquiétudes

d'avenir. Le pouvoir d'achat du franc diminuant sans cesse, le prix des matières premières pour lesquelles nos industries sont tributaires de l'étranger s'élève considérablement, pendant que celui des objets exportés, fabriqués sur la base de matières introduites à un taux de change plus favorable reste bien inférieur. On ne peut vendre aux prix de remplacement, d'où difficultés pour réapprovisionner les stocks. C'est le grave problème de la perte de substance matérielle, qui fait écrire à l'organe du Comité des Forges : « En sommes-nous arrivés à ce point que plus nous produisons et plus nous exportons, plus aussi nous nous endettons ? »

L'économiste anglais, M. KEYNES, pouvait dire récemment : *« Il y a belle lurette que la masse des industriels a cessé de se féliciter de la dépréciation du franc. Elle sait trop bien que la surexcitation artificielle due à la marge d'exportation n'a qu'un temps; elle connaît le contre-coup inévitable, à savoir les difficultés de trésorerie, l'impossibilité de financer les travaux neufs, enfin les périls de la perte de substance. »* La grande industrie émue par cette « activité artificielle » et les possibilités de « graves troubles sociaux » dus à la cherté croissante de la vie envisage avec faveur la stabilisation du franc à un taux assez bas. Mais alors, au mensonge de l'actuelle prospérité factice succédera la réalité d'un resserrement considérable de la production, d'une « rationalisation » pénible, d'une crise redoutable du marché du travail, et la presque certitude de mouvements ouvriers importants.

REGROUPEMENTS SOCIAUX

Les bouleversements économiques de la France ont eu pour contre-coup naturel un reclassement général des éléments de la population.

Sous la poussée de la concentration capitaliste, la grande bourgeoisie fortement organisée, unie par le capital financier, est devenue une puissance énorme. Mais elle trouve que les anciennes formes politiques, les vieux partis correspondant aux rapports économiques d'autrefois, jouant dans le cadre paisible de la démocratie parlementaire, sont périmés. Elle crée ses propres organisations politico-économiques ou de techniciens qui déterminent la politique de l'Etat qui lui est nécessaire, tend à limiter le rôle d'un parlementarisme désuet, en attendant des solutions extra-parlementaires de violence qui lui donneraient la totalité du pouvoir qu'il lui faut.

En face d'elle, le prolétariat a augmenté en nombre et changé de caractère. Il s'est concentré dans des régions denses (14 millions de salariés dont 9 d'ouvriers d'industrie, 2 et demi d'agricoles). 3 millions d'immigrés, dont des centaines de milliers de coloniaux; de nombreux paysans, des femmes, des jeunes ont été incorporés dans l'appareil de production. Les transformations de la technique et de l'outillage tendent à niveler les conditions de l'immense majorité de ces travailleurs, manœuvres et demi-qualifiés. La masse ouvrière reçoit des salaires de plus en plus inférieurs au coût de la vie,

elle commence à entrer en lutte en ordre dispersé, mais elle constitue un réservoir énorme de forces révolutionnaires en puissance.

Entre les deux pôles sociaux antagonistes, se trouvent les classes moyennes, autrefois force essentielle et garantie de la fiction démocratique. L'inflation, la vie chère, les impôts, la débâcle des valeurs à revenus fixes les ont peu à peu appauvries partiellement et prolétarisées (85 p. 100 de perte de la fortune mobilière des rentiers). Tandis que le développement des trusts dépouille un assez grand nombre de moyens et petits commerçants et industriels de leurs moyens d'existence, une nouvelle couche petite-bourgeoise s'accroît parallèlement au développement de l'industrie. Ce sont les auxiliaires du grand patronat dans l'œuvre de la production (ingénieurs, courtiers, contremaîtres, etc.). Ils ont, dans leur majorité, contrairement aux vieilles classes moyennes démocratiques, une mentalité profasciste. Les fonctionnaires, plus nombreux, mais rejetés vers les rangs du prolétariat, sont sortis de leur passivité.

La masse paysanne, plus lente à se mettre en mouvement, était protégée d'ailleurs partiellement des charges fiscales par une bourgeoisie qui cherchait son appui contre les ouvriers, mais elle est foncièrement hostile à la politique d'aventures financières et militaires de la grande bourgeoisie, elle a perdu confiance dans le crédit de l'Etat, et prend conscience de son exploitation.

L'appauvrissement des classes moyennes, leur différenciation, le glissement à gauche de masses d'ordinaire hésitantes, sont des faits d'importance capitale dans la France nouvelle où les conflits de classe sont forcément de plus en plus aigus. Les transformations dans le régime de la propriété, les déplacements de couches sociales qui s'ensuivent sont le fond de la crise d'instabilité politique que nous vivons.

LES PARTIS POLITIQUES EN DÉSARROI

La base sociale des différents partis se modifie ainsi peu à peu, les anciennes formes politiques craquent.

Sous l'égide du Bloc national et plus particulièrement avec POINCARÉ, l'industrie lourde française tint solidement la machine parlementaire et tout l'appareil de l'Etat bourgeois de 1919 à 1924. Elle formait avec ses banques (union étroite de la Banque de l'Union Parisienne et du Comité des Forges) l'armature essentielle de notre moderne capital financier.

Elle voulait mettre à profit notre hégémonie militaire sur l'Europe continentale pour faire de la France, pays mi-industriel, mi-paysan avant la guerre, la plus grande puissance métallurgique de l'ancien monde.

Ce programme grandiose échoua par suite de notre faiblesse financière contre l'offensive anglo-saxonne contre le franc. A l'extérieur le capitalisme français dut accepter le plan Dawes. A l'intérieur, une grosse partie de la petite bourgeoisie, de la paysannerie et la fraction de la classe ouvrière politiquement arriérée, effrayées par cet échec, par l'inflation, la vie chère, la crainte de guerres, se

détachèrent du Bloc National, c'est-à-dire de l'industrie lourde. Cependant un certain nombre de chefs des industries de transformation (Loucheur) et des grandes banques d'affaires (Banque de Paris et des Pays-Bas, Finaly), intéressés à une politique extérieure de « pacifisme européen », qui leur laissait les mains libres pour leurs entreprises coloniales et leurs opérations de Bourse et d'affaires internationales, avaient besoin du Bloc des Gauches.

D'autre part, le caractère souvent rapide de leurs gains (spéculation, bonnes combinaisons, superbénéfices des industries nouvelles et des placements coloniaux) leur permettait une politique intérieure de concessions légères aux classes moyennes et au prolétariat.

Cette autre grande formation a abouti, après un an et demi de pouvoir, à la démonstration de l'impuissance totale de la petite et moyenne bourgeoisie devant le gros capital, et à une désillusion des masses, qui la soutenaient. Le Cartel est virtuellement disloqué. C'est une conjonction des centres qui prend sa place et qui, sous le prétexte d'union nationale est résolue à aller de plus en plus au devant des exigences des partis de l'oligarchie. Briand, s'il s'appuie encore sur une partie de la petite bourgeoisie, ne peut même plus sauver l'apparence de faire la politique de la petite bourgeoisie. Les partis composant le cartel se coupent en deux ou trois à chaque vote de nature politique, et cherchent une voie nouvelle. On parle beaucoup d'une nouvelle formation politique « d'union nationale » antidémagogique, qui ménagerait la transition entre l'expression politique de la petite bourgeoisie reléguée au second plan et celle de la grande bourgeoisie. Nous allons ainsi vers de grandes constellations politiques, au prix de crises parlementaires successives qui achèvent de dérouter les masses démocratiques et les conduisent vers des solutions extrêmes.

Cette dislocation et cette radicalisation d'éléments importants des vieux partis ont une importance particulière au sein du Parti socialiste. Celui-ci a dû renoncer en tant que Parti à la politique de soutien dont le bilan « se chiffre par zéro », et il passe en hésitant à l'opposition, sous la pression de sa base prolétarienne. Les modifications dans son contenu social, nos campagnes pour le front unique l'ont profondément divisé. Son aile ouvrière se place peu à peu sous notre influence. L'idée juste de l'unité syndicale et celle d'une vague unité politique selon la conception socialiste gagnent du terrain, en même temps que croissent chez les travailleurs socialistes, les sympathies pour l'U. R. S. S.

On ne peut pas prétendre cependant que les masses cartellistes soient entièrement désillusionnées; elles sont inquiètes, mais espèrent qu'une politique démocratique « résolue » est encore possible. Nous ne les avons pas encore gagnées, mais nous devons nous appuyer sur leur désarroi, sur les ouvriers socialistes de gauche en particulier, pour leur montrer que le communisme et ses solutions sont les seuls capables de résoudre la crise sociale d'aujourd'hui au profit des masses laborieuses.

Le discrédit du Parlement impuissant, la violation de la volonté de la majorité électorale de 1924, les difficultés des vieux partis de la grande bourgeoisie à s'adapter à la transformation de l'économie française, les crises politiques et financières successives et le renforcement du prolétariat ont donné naissance au fascisme. Ce dernier a ses cadres, ses organisations qui se divisent le travail, sa politique démagogique et il cherche à recruter des troupes parmi les victimes de l'évolution capitaliste et les désappointés de la démocratie. Il est décidé à résoudre la crise nationale dans le sens d'une dictature ouverte de la grande bourgeoisie. C'est un danger grave dont il faut prévoir le développement rapide à mesure que la situation économique et politique deviendra plus aiguë, et contre lequel nous devons lutter vigoureusement.

L'approfondissement des contradictions sociales, les mouvements de masses, résultant des nouveaux rapports de classes, voilà la caractéristique de la situation d'aujourd'hui.

III. — Les perspectives et les grandes tâches du Parti

La bourgeoisie française voit ainsi les éléments de sa crise s'accumuler chaque jour :

La politique expansionniste, agressive, nécessaire à l'impérialisme se heurte aux difficultés financières, à l'hostilité de l'Angleterre qui veut prendre la tête d'un bloc européen et dans la Méditerranée à l'impérialisme italien, à la pression de l'Amérique qui veut faire fructifier ses capitaux dans une Europe pacifiée, à la résistance de la « démocratie » pacifiste, aux révoltes à main armée des populations coloniales asservies. Elle est contrainte de se soumettre à des compromis (arrangements méditerranéens, réduction du service militaire, etc...).

Inflation ou stabilisation, les deux opérations obligent la bourgeoisie à des mesures aggravant les conflits sociaux et la privant de son indépendance. Budget de classe, consolidation des dettes, conversion des rentes, plan Dawes, dévaluation du franc, crise économique de stabilisation, autant de mesures nécessaires de rétablissement provisoire, mais au prix de conséquences désastreuses.

Nécessité de tenir compte des vieux sentiments démocratiques, mais régime parlementaire discrédité et dont la grande bourgeoisie doit limiter les pouvoirs pour instaurer sa dictature. D'où conflit avec les masses moyennes et travailleuses.

Décomposition voulue du Cartel pour que l'appareil d'Etat soit à la disposition entière de la grande bourgeoisie, mais en même temps poussée des masses cartellistes dupées vers la gauche.

Prosperité économique factice due à la dépréciation du franc, mais obérant lourdement l'avenir et à laquelle on va devoir renoncer.

Sans doute, la situation en France n'est pas immédiatement catastrophique, elle n'a rien de commun avec celle de l'Allemagne

en octobre 1923. La crise a des formes originales, elle se développe en zigzags, mais pour essayer de la surmonter, notre bourgeoisie n'a que des moyens qui en changeront la forme extérieure, mais lui donneront plus d'acuité interne. C'est sans doute lorsque la bourgeoisie passera résolument à la phase de stabilisation que l'allure d'apparence ralentie de la crise prendra une vitesse plus grande. C'est peut-être une question de mois.

Le Parti français n'a pas le droit de se laisser prendre au dépourvu. S'il veut déterminer au moment opportun, par une politique juste, le mouvement de masse qui, sous sa direction, empêchera la grande bourgeoisie de se rétablir au prix d'une réaction épouvantable, il doit s'orienter vers la perspective d'une crise inévitable et il doit déterminer sa tactique et ses mots d'ordre d'après cette perspective d'une crise sociale approfondie et qui peut être prochaine.

CONQUÊTE DE LA MAJORITÉ DE LA CLASSE OUVRIÈRE

La mentalité du P. C. et de la C. G. T. U. n'a pas changé aussi vite que l'évolution du capitalisme français. La faiblesse des traditions d'organisation, la persistance de la thèse des minorités agissantes pèsent sur nous. 10 p. 100 des travailleurs à peine sont organisés dans des syndicats à structure arriérée. La scission syndicale et l'existence d'un parti socialiste encore solidement enraciné dans de grandes régions industrielles sont aussi des obstacles à notre conquête des masses prolétariennes.

Seul, le prolétariat conscient de sa mission historique, organisé dans des syndicats de masse et dans un Parti communiste puissant pourra avoir une influence décisive sur l'issue du conflit des classes et exercer son hégémonie politique.

Notre Parti doit se donner une organisation cohérente établie au sein des masses prolétariennes au travail, et assez souple dans sa liaison de la base au faite. Il doit avoir le contact le plus étroit avec la masse pour bien traduire ses aspirations du moment en mots d'ordre précis, qu'il diffusera par tous ses rouages. Ses cadres, bien choisis et bien placés devront recevoir l'éducation léniniste qui compensera en partie leur manque d'expérience des batailles révolutionnaires. Il nous faut un Parti puissant et qui soit, non pas une secte isolée, mais une machine de pénétration des masses.

Une de nos tâches fondamentales est de créer un *mouvement syndical de masses* et non de minorité. Il importe donc que nos adhérents aient une conception juste du rôle important des syndicats et s'emploient activement au recrutement des inorganisés. La direction unique du mouvement ouvrier ne doit pas exister seulement à la tête, elle doit s'établir par une collaboration intime et des rapports étroits entre les organismes à tous les degrés. Les communistes doivent déployer une grande activité pour l'étude et la défense des revendications immédiates, afin de gagner la confiance des masses inorganisées et les entraîner à l'organisation syndicale en même

temps qu'à la lutte. Il est nécessaire de hâter la transformation de la structure syndicale suivant le plan de réorganisation de la C. G. T. U. et d'œuvrer pour la constitution de puissantes fédérations d'industrie centralisées.

La lutte pour l'unité syndicale doit être poursuivie sans relâche, malgré les désillusions éprouvées, sur une plate-forme concrète de lutte contre le patronat. Il faut soutenir à plein les efforts de constitution d'une aile gauche au sein de la vieille C. G. T., pousser à la création de Comités mixtes et organiser une opposition à large base dans les syndicats réformistes.

La formation de Comités d'Unité Prolétarienne, exemples de réalisation pratique de l'unité au sein des entreprises, doit être développée ; elle aidera à abattre les barrières entre les unitaires et réformistes, syndiqués ou non-syndiqués.

Sans un Parti bien organisé et plus fort, sans l'entrée dans les rangs des syndicats de l'immense majorité de la classe ouvrière, sans une collaboration entre syndicats et Parti basée sur une confiance mutuelle, sans l'unité, le P. C. ne pourra diriger avec succès le prolétariat dans ses luttes de classe. Mais tout travail d'agitation, pour porter ses fruits, doit être accompagné d'un *travail méthodique d'organisation*. Il faudra consacrer une attention spéciale au recrutement parmi les trois millions d'ouvriers immigrés, qui peuvent être une arme redoutable aux mains du patronat, parmi les femmes et les jeunes que l'exploitation capitaliste entraîne de plus en plus sous son joug, et se consacrer avant tout aux régions industrielles (Nord, Nord-est, parisienne, lyonnaise, etc...), et aux industries maîtresses (mines, métallurgie, produits chimiques, transports, etc...) qu'il est urgent d'organiser systématiquement.

LES ALLIÉS DU PROLÉTARIAT

Le développement de la crise sociale d'instabilité que nous traversons nous placera devant cette alternative : *ou le prolétariat ou la grande bourgeoisie* sauront entraîner la majorité des classes moyennes et de la paysannerie désaxées vers leurs solutions.

La seconde tâche essentielle de notre Parti est donc d'établir une liaison intime entre le prolétariat conquis à son influence d'une part, les couches moyennes et la paysannerie d'autre part, en profitant du désarroi de ces dernières. Il faut aider les mouvements revendicatifs des fonctionnaires d'Etat, des petits commerçants et artisans, des locataires, des intellectuels, des paysans travailleurs, des anciens combattants, de toutes les petites gens, les canaliser et en prendre la tête grâce à nos solutions claires et à la confiance que nous saurons inspirer. Des rapports devront être établis avec les organisations de ces éléments instables, des Comités d'action impulsés par les membres du Parti devront être créés sur la base la plus large : comités d'usagers, de résistance à l'impôt, comités de défense paysanne, comités anti-fascistes, etc..., etc., autour d'un programme simple, précis, susceptible d'entraîner la masse dans les luttes les

plus vastes. Il s'agit de hâter le processus de dissociation de ces couches mobiles, de miner l'influence des éléments capitalistes qui les dirigent souvent (gros propriétaires fonciers, grands négociants, etc.), de leur faire comprendre l'identité de leurs intérêts avec ceux de la classe ouvrière.

Le Parti doit, en particulier, faire connaître le Conseil paysan, en populariser le programme parmi les masses rurales, favoriser son action. Des rapports constants doivent s'établir entre les centres industriels et les milieux paysans.

Il est indispensable que notre Parti communiste soit à l'avant-garde de toutes les luttes contre la grande bourgeoisie et le fascisme. Il doit, bien entendu, donner au prolétariat une politique de classe indépendante, mais en même temps se faire l'entraîneur, le guide de tous ceux qui résistent à l'inflation, aux impôts, à la vie chère et à la guerre, à la colonisation américaine, à la faillite, à la dictature blanche, etc., etc. Là encore, tout succès d'agitation est vain s'il n'est pas complété immédiatement par des mesures d'organisation.

LA TACTIQUE DU FRONT UNIQUE

Dans la grave situation actuelle de tension de la lutte de classe, d'effervescence des salariés, de poussée de couches de plus en plus larges vers la pratique de la lutte directe, s'impose à nous la nécessité de diriger effectivement les masses populaires en les arrachant à l'influence réformiste.

Pour arriver à ce but, nous appliquerons à plein et avec la ferme volonté de la réaliser la tactique juste du front unique, en éliminant toutes les erreurs gauchistes constatées dans son application par la Conférence des 1^{er} et 2 décembre. La résolution adoptée par le Comité Central Elargi des 30 et 31 janvier 1926 sur la situation en France reste la base de notre conception du front unique, et c'est d'après ses directives générales que nous devons nous régler. Nous n'en rappellerons donc ici que les dispositions essentielles :

1° La pierre de touche pour nos mots d'ordre de front unique doit être leur capacité de mettre les masses en mouvement et non leur acceptabilité par les chefs réformistes. Le ton de nos propositions ne doit cependant jamais fournir un prétexte de refus ;

2° *Le Parti ne doit jamais perdre son indépendance dans la pratique du front unique* ; il doit conserver son droit de critique et son entière liberté de propager son propre programme et d'évoquer des buts révolutionnaires. Sous prétexte de grouper les masses, il ne renoncera jamais à l'agitation révolutionnaire et à ses propres mots d'ordre ;

3° Le front unique doit tendre à englober aussi les ouvriers inorganisés ; à l'usine, il aura pour base des cahiers de revendications adoptés à la situation de l'usine et capables d'intéresser la grande majorité des salariés, mais notre propagande devra lier ces

revendications aux grandes questions politiques et aux buts révolutionnaires ;

4° Si le front unique doit être en principe limité aux organisations prolétariennes ou se réclamant de la lutte de classe, dans des circonstances locales exceptionnelles des actions occasionnelles peuvent être décidées avec d'autres organisations, du moment qu'elles nous permettent de toucher des masses qui nous échappent généralement ;

5° Les formes de réalisation du front unique peuvent être très élastiques et diverses, mais il faut tendre à les coordonner sur le plan national par la constitution de comités d'action ou d'entente afin d'obtenir une plus large plate-forme de lutte ;

6° La crise du Parti socialiste, reflet de la crise profonde du régime, doit être suivie de près par nous. Notre attitude envers les différentes tendances doit tenir compte de la diversité des troupes. Nous avons à démontrer l'inefficacité de la seule opposition parlementaire, mais surtout à détruire l'illusion encore grande qu'un nouveau gouvernement cartelliste avec participation ou soutien des chefs S. F. I. O. pourrait être capable de faire battre en retraite le gros capital. Nous nous prononçons contre le grignotage par petits paquets, et au contraire pour le soutien des éléments réellement favorables au front unique qui sont dans le Parti socialiste. Mais nous devons démasquer impitoyablement ceux des chefs socialistes qui sont pour le front unique en paroles et qui pratiquement le repoussent ;

7° En aucun cas, les offres de front unique ne doivent se borner à des pourparlers de chefs à chefs ou à des lettres au sommet. Elles doivent être répétées à tous les échelons de notre organisation et surtout à l'usine, de manière à créer un courant favorable à la base, quelles que soient les réponses des chefs.

Bien appliquée, en évitant toute déviation de droite qui nierait le rôle dirigeant du Parti et aboutirait en fait à sa liquidation politique, et toute déviation d'extrême-gauche qui, par crainte exagérée de confusion nous éloignerait des masses, la tactique du front unique doit nous permettre d'accrocher et d'emmener dans la lutte non seulement le prolétariat au premier plan, mais aussi toutes les couches sociales paupérisées ou désorientées, tout en nous donnant l'occasion de démasquer les chefs temporisateurs et les traîtres. Elle est la tactique primordiale, indispensable dans la situation présente, où notre Parti a besoin d'accroître rapidement son influence pour faire face à la crise qui vient, de trouver de larges points d'appui en se faisant comprendre par des mots d'ordre appropriés des masses compactes qui cherchent encore des solutions hors du communisme. En tous cas, n'oublions jamais de faire marcher de pair la *création d'organismes de front unique avec notre travail d'agitation*.

Montrons à la masse notre volonté de lutte pour ses intérêts, rassemblons-la derrière notre phalange soviétique, et guidons son

action en l'entraînant toujours plus loin, voilà les principes que nous devons toujours avoir à l'esprit en utilisant à fond la tactique du front unique.

NOTRE PROGRAMME

Nous avons commis souvent la faute d'éparpiller nos campagnes, de les accumuler sans plan d'ensemble, de modifier sans cesse nos mots d'ordre mal choisis et correspondant mal au moment de leur lancement. Il faut absolument en finir avec cette politique à la petite semaine ; notre action déterminée par des perspectives précises, doit être plus cohérente et plus systématique. Nous devons établir un programme de revendications susceptibles de concentrer l'attention de la classe laborieuse pour une période donnée. Bien entendu, au fur et à mesure du rassemblement des masses et du développement de la lutte, le Parti devra examiner les changements dans les rapports de forces en présence et indiquer les solutions correspondant à la nouvelle étape atteinte.

Les points essentiels de notre programme d'action immédiate doivent être les suivants :

1° *Question financière.* — Solution de la crise financière et paiement des frais de la guerre aux dépens de la bourgeoisie. Transfert du poids de tous les impôts sur les riches. Mesures impitoyables contre l'évasion des capitaux. Stabilisation aux frais du capitalisme. Nationalisation des banques, conscription des grandes fortunes. Contrôle des prix par des comités ouvriers et paysans. Contrôle ouvrier pour la lutte contre le chômage et la baisse des salaires. Annulation des dettes interalliées et lutte contre la dawisation ;

2° *Contre l'impérialisme.* — Lutte contre les guerres coloniales et pour l'indépendance totale des colonies. Appui des mouvements nationaux, en premier lieu des revendications de l'Alsace-Lorraine. Renforcement du travail anti-militariste. (Lutte contre les projets militaires et pour les revendications des soldats et marins). Lutte contre Locarno et la Société des Nations, pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, seuls capables d'assurer la paix des peuples. Solidarité entière avec la Russie soviétique ;

3° *Contre l'offensive capitaliste.* — Défense des revendications de la classe ouvrière : journée de huit heures, salaires réels, assurances sociales aux frais du capitalisme, etc., etc. Egalité des droits civiques pour les ouvriers français et étrangers. Lutte pour l'amélioration des conditions de travail des femmes et des jeunes. Unité syndicale et syndicalisme de masse. Défense du programme du Conseil Paysan ;

4° *Contre le fascisme.* — Dissolution des ligues fascistes. Défense des revendications des anciens combattants et des classes moyennes. Organisation de la classe ouvrière ;

5° *Pour le Gouvernement ouvrier et paysan.* — Dans la période à venir, le Parti doit poser avec une force particulière ce mot d'ordre, afin d'en faire non seulement un instrument de propagande, mais aussi un moyen de mobilisation révolutionnaire des masses. Le gouvernement ouvrier et paysan doit être opposé à toute forme de gouvernement de

coalition, socialiste ou autres, qui reste sur le terrain des rapports capitalistes. Le Parti doit lier son agitation pour ce mot d'ordre avec un programme de mesures révolutionnaires dépassant les cadres de la société capitaliste. Il doit souligner sans répit que seules des mesures de ce genre peuvent arracher les masses laborieuses de l'impasse où la bourgeoisie française les a engagées avec l'aide des socialistes et des réformistes syndicaux.

L'étude de tous ces points doit nous permettre de fixer des mots d'ordre clairs et précis destinés à mobiliser les plus larges masses possibles.

IV. — Vers un Parti bolchevik

Nous ne pourrions accomplir toutes ces tâches et nous trouver à la hauteur des prochaines situations de crise de notre bourgeoisie que si nous savons créer l'instrument indispensable de la Révolution : un Parti bolchevik de masses, uni, discipliné, confiant dans une direction homogène.

La nécessité de la conquête des masses partout où elles se trouvent, de la pratique étendue et constante du front unique exigent des communistes une grande souplesse de tactique, mais en même temps une inébranlable fermeté de doctrine et la plus grande clarté dans la ligne politique. C'est pourquoi notre Parti doit mener une lutte implacable contre les déviations social-démocrates de sa droite qui constitue pour lui le plus grand danger, et aussi contre les déviations extrême-gauchistes qu'il a pu commettre.

LA LUTTE CONTRE LES DÉVIATIONS

La naissance d'une droite opportuniste au sein du Parti n'est pas un accident fortuit : au moment où une crise du régime vient, il est normal que se développe une fraction qui redoute la lutte révolutionnaire et qui cherche à détourner le Parti de cette lutte. Les fautes d'appréciation de la situation et les erreurs de la direction du Parti ont contribué à développer son influence sur des éléments mécontents ou inquiets que ses chefs ont mis malgré eux au service d'une idéologie contre-révolutionnaire.

La plate-forme politique de la droite française cache sous des critiques de détail justes qui ont servi à grouper des éléments ouvriers sains mais mécontents de la direction du Parti, des déviations social-démocrates ou syndicalistes nettement étrangères au communisme (contre le défaitisme, pour le social-patriotisme, contre l'organisation en cellules, pour un front unique de liquidation du Parti, contre l'I. C., contre le rôle dirigeant du Parti, etc.). La droite, en liaison avec des éléments exclus du Parti, a saboté l'action de ce dernier, dans l'intention de nuire à la préparation révolutionnaire.

Le Parti doit concentrer le feu contre cette fraction qui cherche à le désagréger au profit de la bourgeoisie. Le Congrès du Parti condamnera définitivement les déviations anti-communistes de la droite et appellera tous les membres du Parti à travailler sur la base de sa

ligne politique rectifiée et confirmée par l'Internationale. Le sabotage et l'action fractionnelle devront cesser immédiatement, ou ceux qui voudront les continuer seront mis hors du Parti.

D'autres membres de notre section nationale mécontents de la politique de la direction, mais comprenant bien à quel point l'idéologie de la droite s'écarterait du communisme, ont constitué un courant centriste. Certaines des critiques justes de ce groupe avaient déjà été reconnues et corrigées par le Parti, mais la plate-forme qu'il met en avant manque absolument d'analyse de la situation et de base politique. Sa théorie du « centralisme démocratique » aboutirait à faire du Parti un club permanent de discussion, sans direction homogène, sans action centralisée. Nous devons lutter contre le confusionnisme de ce centre, qui n'a pas une conception juste du régime intérieur d'un Parti bolchévik et qui ne trace aucune perspective et aucun programme, et appeler les ouvriers qui le composent à collaborer loyalement au travail et aux luttes du Parti sur la base des résolutions issues du Congrès.

Enfin, il conviendrait de briser toute résistance aux corrections que le Parti a lui-même, à la suite d'une auto-critique sévère, apportées à ses erreurs politiques et tactiques d'avant le 2 décembre, si une telle résistance se produisait. La multiplication des fautes gauchistes due à une appréciation erronée de la situation dans le domaine de l'organisation, de l'application du front unique, du travail syndical, ne saurait être confondue avec la vraie bolchévisation d'un Parti, ni la mécanisation avec l'élévation du niveau idéologique.

A L'INTÉRIEUR DU PARTI

Le Parti doit, en premier lieu, liquider les restes de la vieille lutte de groupements au sein de la direction en concentrant toute son attention sur le danger de la droite. Seul, le changement de cours à l'intérieur du Parti peut assurer le développement normal du Parti. Le caractère du malaise actuel prouve que le Parti a dépassé la phase fractionnelle et sectaire de la direction par un seul groupe. Au moment d'une crise aussi sérieuse dans le pays, qui lui impose des tâches formidables, le Parti ne doit pas rester plus longtemps dirigé par une fraction. Toute tentative pour remettre la direction du Parti entre les mains d'un seul groupe se heurterait inévitablement à une réaction active de la part du Parti.

La tâche du groupe dirigeant du P. C. F., exige un élargissement de la base de la direction du Parti. Le groupe dirigeant doit devenir réellement un centre qui réunit toutes les forces actives des syndicats et des autres organisations ; il doit également grouper autour de lui, sur la plate-forme tracée par le C. E. de l'I. C., toutes les forces du Parti contre les éléments de la droite qui désorganisent le Parti au moment de sa préparation à des combats imminents :

a) Réalisation de la démocratie à l'intérieur du Parti ; redressement du centralisme exagéré de l'appareil du Parti ; plus d'initiative aux organisations de base ; liaison plus intime du centre avec elles ; désignation

d'un des secrétaires du C. C. pour le travail de liaison avec les organisations de province ;

b) Discussion politique sérieuse avant le Congrès, si au cours des mois prochains les événements permettent de larges débats et n'exigent pas du Parti la plus large concentration de ses forces en vue d'une action politique de grande envergure.

c) Contrôle plus effectif de la part du C. C. du Parti comme organe de véritable direction du Parti, sur le travail du Bureau Politique.

d) Etablissement de relations normales à tous les échelons du Parti avec les militants des organisations syndicales sur la base de la collaboration la plus étroite et des directives fondamentales fixées par le Parti.

e) Une direction politique plus systématique du Parti sur le travail des Jeunesses et une attention particulière aux besoins spéciaux de l'organisation des jeunes.

f) Direction effective du groupe parlementaire et une plus grande attention de la part du C. C. sur le travail politique des élus.

g) Plus d'activité aux organisations de base du Parti.

h) Attacher une grande importance à l'organisation et à la direction de l'ensemble de la presse du Parti, et en premier lieu doter, si possible, les grandes régions industrielles d'organes régionaux, répondant aux nécessités de la lutte pour la conquête des masses.



THÈSE SUR L'IMMIGRATION



Les migrations contemporaines constituent un facteur social important, inhérent à l'ordre capitaliste.

Le capitalisme crée, par sa tendance à l'extension de la production, des besoins considérables de force-travail; il suscite, par suite d'une industrialisation progressive, l'afflux à la ville de la population rurale; il provoque, par l'anarchie de sa production, des crises qui réduisent à la misère des masses de prolétaires. Et tous ces phénomènes amènent les migrations, qui apparaissent ainsi nettement comme une conséquence du système d'exploitation capitaliste.

Mais l'émigration n'est pas seulement un résultat de l'exploitation capitaliste: elle provoque à son tour une exploitation renforcée de la main-d'œuvre, en donnant au capitalisme une possibilité nouvelle d'accroître la plus-value.

L'immigré, dépourvu de moyens de défense, ignorant la langue et la situation du pays où il se trouve, accepte des salaires et des conditions de travail inférieurs: la présence de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail permet au patronat d'abaisser le taux de salaire du prolétariat indigène.

Les causes de l'immigration en France

Avant la guerre déjà, les travailleurs italiens, espagnols, allemands, autrichiens, chinois et autres émigraient vers l'Amérique, vers les colonies et vers la France.

Mais à la suite des changements profonds, provoqués par la guerre, dans la structure économique et politique du capitalisme mondial, l'émigration ouvrière a crû considérablement, tout en changeant, dans certaine mesure, de direction. Ainsi la France, qui avant la guerre comptait déjà 1.200.000 étrangers, est devenue, à l'heure actuelle, avec un chiffre dépassant trois millions, un centre d'immigration de premier ordre.

L'industrialisation considérable qui a suivi la guerre, liée à une dépopulation correspondante de la campagne, la faible natalité ajoutant ses effets aux pertes humaines subies pendant la guerre, et enfin, dans les premières années, la reconstruction des régions dévastées, tous ces facteurs ont provoqué en France un besoin impérieux de main-d'œuvre que ne pouvait couvrir le marché national du travail.

C'est ce qui explique la politique d'immigration, systématiquement suivie depuis la guerre par le grand patronat français.

Fuyant les salaires de famine, les conditions inhumaines du travail, le chômage, la terreur blanche qui sévissent dans leur pays, trouvant fermés d'autres débouchés, comme l'Amérique, les travailleurs étrangers se laissent prendre aux fallacieuses promesses des agences de racolage du patronat français.

Importance et caractère de cette immigration

Toutes les données manquent pour indiquer avec précision le nombre d'ouvriers immigrés en France. Aucune statistique officielle ne fournit de chiffre exact; nulle organisation ouvrière n'a pu, jusqu'à présent, réunir les renseignements suffisants.

Si l'on se base sur une publication du Ministère de l'Intérieur, qui donne, pour le 1^{er} janvier 1925 et pour l'ensemble de la population étrangère, le chiffre global approximatif de 3 millions, on peut évaluer le nombre des ouvriers immigrés en France à plus de 2 millions, en tenant compte de l'importance numérique des entrées illégales non-enregistrées, avant tout pour l'agriculture et les mineurs, et en considérant qu'au cours de l'année 1925 les entrées ont été beaucoup plus nombreuses que les départs.

Les branches les plus importantes de la production qui emploient les ouvriers immigrés sont les suivantes: *L'agriculture* (Espagnols, Italiens, Belges, Polonais, Roumains, Russes, Tchéco-Slovaques). *Les mines*, où, d'après les statistiques patronales, travaillent dans le Nord et le Pas-de-Calais plus de 40 p. 100 d'étrangers (avant tout des Polonais, des Italiens et des Tchéco-Slovaques). *Le bâtiment* (quelques chantiers à Paris emploient jusqu'à 100 p. 100 d'Italiens). *La métallurgie* (Italiens, Tchéco-Slovaques, Russes, Arméniens, Hongrois). *Le textile* (Belges, Italiens, Roumains, Juifs). *Les produits chimiques*, qui emploient, en dehors de nombreux coloniaux, des Italiens, des Arméniens et des Tchéco-Slovaques. *L'alimentation* (Espagnols, Italiens). *Le bois* (Italiens, Espagnols, Tchéco-Slovaques, Hongrois). *Les cuirs et peaux* (Grecs, Juifs et nationalités diverses).

Voici les chiffres approximatifs pour la population globale des immigrés des différentes nationalités composant l'immigration en France:

Italiens, plus d'un million. *Espagnols*, 1/2 million. *Belges*, 1/2 million. *Polonais*, 400.000. *Suisses*, 150.000; *Balkaniques*, 100.000. *Russes*, 90.000. *Tchéco-Slovaques*, 60.000. *Arméniens*, 35.000. *Hongrois*, 30.000.

Ces chiffres (qui s'entendent pour la population totale immigrée, et pas seulement la main-d'œuvre ouvrière) sont surtout approximatifs pour les Espagnols, les Belges et les Italiens qui, pour l'agriculture et le bâtiment, ne viennent souvent que pour la saison.

En dehors de cette immigration saisonnière, une grande partie des émigrés s'établissent en France avec l'intention d'y rester.

L'immense majorité de l'immigration ouvrière est venue pour des raisons économiques, et est composée en très grande partie d'ouvriers non-qualifiés. Leur mentalité et leur orientation politique varient naturellement beaucoup selon l'origine. L'ouvrier espagnol qui garde, du prolétariat de son pays, les tendances anarchistes, diffère fortement de l'ouvrier polonais, qui vient des mines de Westphalie où il a acquis un fort esprit d'organisation; celui-ci, à son tour, contraste singulièrement avec le mineur recruté par les agences d'immigration dans les contrées agricoles les plus arriérées de la Pologne.

Le patronat français, aidé des consuls étrangers, cherche à empêcher tout contact et à éviter tout rapprochement entre les masses de l'immigration et le prolétariat français. Dans le Pas-de-Calais par exemple, des colonies entières, avec magasins, prêtres, banques et écoles polonaises sont créées pour isoler complètement le mineur polonais et sa famille.

Les masses de l'immigration économique prennent néanmoins une part active à la lutte de classe en France. La grève générale du 12 octobre 1925 dirigée contre l'impérialisme français, les grèves des mineurs en février et

en novembre 1923; les mouvements de grève de ce printemps, en particulier dans la région parisienne, ont rencontré une participation considérable des ouvriers immigrés, dont le pourcentage de grévistes a été souvent supérieur à celui des ouvriers français.

Tout au contraire de l'immigration économique, l'immigration politique est numériquement faible. Mais elle n'en constitue pas moins un facteur important dans les luttes du prolétariat en France, notamment en ce qui concerne les Italiens, car elle comprend les meilleurs éléments des pays éprouvés au cours de luttes révolutionnaires.

Il y a également en France un nombre considérable de réfugiés politiques contre-révolutionnaires (Russes, Ukrainiens, Géorgiens, Arméniens). La consolidation définitive du régime soviétique fait que beaucoup de ces immigrés marquent leur désir de rejoindre l'U. R. S. S. Cet état de choses provoque une démoralisation et désagrège dans une certaine mesure ces milieux contre-révolutionnaires.

Dans l'ensemble, la présence de plus de 2 millions d'ouvriers immigrés sur 14 millions de salariés en France, est de première importance pour le mouvement ouvrier de ce pays et pose devant lui des problèmes de la solution desquels peut dépendre l'issue des luttes économiques et politiques. Le P. C. F. doit adopter une attitude nette vis-à-vis de l'ouvrier étranger, il doit avoir une ligne claire et juste dans la question de l'immigration, résultant de l'analyse; non seulement des causes et des conséquences de l'immigration, mais encore de la situation de l'ouvrier immigré en France.

La situation de l'ouvrier immigré en France

La situation économique de l'ouvrier immigré est, en général, inférieure à celle de l'ouvrier français.

Dans l'agriculture, les salaires alloués aux étrangers sont nettement inférieurs à ceux donnés aux ouvriers français pour un travail équivalent. Dans les mines, le bâtiment, la métallurgie et le textile, l'ouvrier immigré est presque toujours, sans considération de ses aptitudes, classé dans une catégorie inférieure de travail et de salaire. Dans l'agriculture, le bâtiment et les produits chimiques, les entreprises qui emploient un fort pourcentage d'ouvriers étrangers, font faire souvent de 10 à 14 heures de travail par jour.

Le logement de l'ouvrier étranger — des habitations misérables et insalubres — est lié, dans les grands centres d'immigration, aux autres clauses du contrat de travail — celui-ci est fixé en général pour une durée d'un an — et l'ouvrier étranger le signe sans rien connaître des conditions de travail et de salaire qui régissent les ouvriers français; c'est seulement après son arrivée qu'il s'aperçoit qu'il a été embauché à des conditions inférieures.

Au point de vue juridique, les immigrés sont nettement infériorisés. Ils n'ont pas le droit d'administrer ou de diriger un syndicat; le droit d'organisation, de coalition et de grève est, en fait, pour eux inefficace, avec le régime des expulsions.

L'ouvrier étranger n'a pas les mêmes droits que l'ouvrier français en ce qui concerne les secours au chômage, les assurances sociales, les retraites ouvrières, les accidents de travail, l'allocation aux familles nombreuses; il ne jouit point du droit de vote et de l'éligibilité aux conseils de prud'hommes; les lois locatives ne valent pas pour lui; le droit scolaire n'existe pas, en fait, pour les enfants; il n'a aucun des droits dont jouit le travailleur français dans les élections des délégués de mines et d'entreprises, la gestion des caisses de secours et des caisses autonomes des mines.

Enfin, il n'a pas le droit de vote et d'éligibilité politique. La liberté de presse lui est fortement restreinte. Il vit sous la menace permanente de l'expulsion.

L'ouvrier immigré et les perspectives de développement économique en France

La présence de la main-d'œuvre étrangère revêt actuellement, dans la situation critique que traverse la France, un caractère particulièrement important.

Tant que la bourgeoisie continue sa politique d'inflation, et a ainsi la possibilité de maintenir la pleine activité industrielle, elle a besoin de masses importantes de l'immigration: celles-ci lui permettront en même temps de réaliser plus facilement la baisse du salaire réel du prolétariat français.

Mais, dès maintenant, la grande bourgeoisie française semble vouloir s'orienter vers la stabilisation monétaire, qui amènerait inévitablement une crise économique. La classe ouvrière fera naturellement les frais de cette crise.

Au commencement du chômage, le patronat utilisera les étrangers pour abaisser les salaires des ouvriers français et empirer leurs conditions de travail. Dans le cas où la crise prendrait une grande ampleur et provoquerait un chômage de masses, la bourgeoisie serait obligée de mettre le gros des étrangers sur le pavé, et de leur faire quitter la France.

Les partis de « gauche » appuient ouvertement cette tactique de la grande industrie: diminuer les conséquences d'une crise de stabilisation en tablant sur le départ de l'ouvrier étranger chômeur. Il est au plus haut point caractéristique de voir comment la C. G. T. emboîte le pas à la bourgeoisie dans cette question. Dans son fameux manifeste du 19 février 1926, elle déclare cyniquement: « en ce qui concerne le chômage à prévoir, la France se trouve dans une situation très favorable; il y a sur son territoire plus de deux millions et demi d'ouvriers étrangers. »

Nos tâches vis-à-vis de l'immigration

1° *Le Parti doit influencer et entraîner les masses de l'immigration.* Il nous faut démontrer aux ouvriers immigrés que leurs intérêts sont communs avec ceux du prolétariat français, et que ce dernier se solidarise avec eux. Nous atteindrons les masses de l'immigration en luttant pour l'égalité absolue des ouvriers immigrés et des travailleurs français, en défendant les intérêts particuliers des immigrés (écoles gratuites de français, facilités pour la naturalisation, etc...). Le Parti doit également s'adresser, dans leur langue, aux ouvriers immigrés, pour toutes les campagnes qu'il mène pour la défense du prolétariat exploité en France, pour l'échelle mobile, la journée de huit heures, etc... Il doit lutter pour l'application des conventions internationales, dans la mesure où certaines clauses favorisent l'immigré. Il doit combattre les associations et les personnalités adverses qui opèrent dans les milieux immigrés pour entraver l'influence des organisations de classe:

2° *Il doit organiser* la masse des ouvriers étrangers dans les organisations de classe (C. U. P., syndicats, coopératives, etc.) et intégrer la meilleure partie au P. C.;

3° *Il doit lutter contre la répression*, contre le régime des expulsions, pour le droit d'asile, avec énergie et persévérance;

4° *Il lui faut combattre la xénophobie* dans le prolétariat français et imposer la solidarité effective totale avec l'ouvrier immigré. L'hostilité à

l'égard de l'ouvrier « étranger », habilement entretenue par la presse bourgeoise, et qui pénètre jusque dans les rangs des organisations syndicales, doit être combattue avec énergie. On doit montrer que la solidarité ouvrière internationale est nécessaire dans l'intérêt du prolétariat tout entier et mettre en lumière l'aide importante qu'apportent les ouvriers immigrés à la lutte contre l'impérialisme français;

5° *Les communistes doivent lutter contre les illusions sur la réglementation de l'immigration en régime capitaliste.*

S'il s'agit de la réglementation par le gouvernement bourgeois (Conseil national de la main-d'œuvre) ou par le Bureau International du Travail, il est évident que, faite par des organismes au service du grand patronat, elle équivaut à la continuation de l'état de choses actuel, c'est-à-dire des manœuvres du capitalisme pour aboutir à une exploitation renforcée.

S'il s'agit de la réglementation à exercer par les organisations syndicales dans l'intérêt du prolétariat (contrôle ouvrier de l'immigration), elle est irréalisable tant que le prolétariat n'est pas au pouvoir; seulement alors une juste répartition de la main-d'œuvre sera possible; c'est dans ce sens que le mot d'ordre du « contrôle ouvrier de l'immigration » doit être rejeté comme étant le simple reflet des tendances xénophobes à l'intérieur du prolétariat français.

Le problème de la réglementation et du contrôle de la main-d'œuvre étrangère sera résolu dès que le prolétariat, en France, aura obtenu l'égalité absolue de salaires et de conditions de travail des ouvriers français et immigrés. La main-d'œuvre étrangère ne servant plus alors au patronat pour concurrencer l'ouvrier français, son introduction au-dessus des besoins de l'industrie et de l'agriculture devient inutile pour le capitalisme.

En luttant pour l'égalité absolue, en en faisant comprendre le sens à l'ouvrier immigré et à l'ouvrier français, nous pourrions combattre résolument la xénophobie et les illusions sur la réglementation en régime capitaliste.

Le rejet du contrôle ouvrier de l'immigration comme *mot d'ordre* n'empêche nullement, cela va sans dire, la surveillance de fait par les différents syndicats des demandes patronales auprès du ministère du Travail et leur intervention éventuelle. Il s'agit là, en effet, d'une pratique nous permettant de démasquer la politique d'immigration de la bourgeoisie, et que nous devons exploiter dans une large mesure;

6° *Le Parti doit, dès maintenant, fixer son attitude à l'égard des ouvriers immigrés en cas de crise de chômage.* Il doit les défendre en exigeant qu'ils ne soient pas plus atteints par le débauchage que les ouvriers français. Il doit en même temps réclamer pour eux le même droit aux secours de chômage;

7° *Le Parti doit établir, avec l'aide des organisations syndicales, des statistiques et une documentation exacte et complète sur l'immigration, les conditions de travail et de salaires des immigrés, etc.*

Nos mots d'ordre

Les deux mots d'ordre fondamentaux que le Parti ne doit cesser de propager, qu'il doit adapter, dans les détails, selon les nationalités, les industries; qu'il doit, sans se lasser, faire pénétrer dans le prolétariat français comme dans le prolétariat immigré, sont :

Pour l'union des ouvriers français et immigrés !

Pour l'égalité absolue des ouvriers immigrés et des ouvriers français !

Le mot d'ordre d'égalité absolue doit être lié à la campagne pour l'unité syndicale, qui est une condition indispensable pour sa réalisation. Il embrasse principalement les trois points suivants :

1° L'égalité des salaires (fixation des taux de salaires sur les lieux de travail, d'après les tarifs payés à la main-d'œuvre française;

2° L'égalité des droits politiques et sociaux;

3° Le droit d'asile, l'abolition du régime des expulsions.

Nous devons exiger, en outre, l'obligation d'assurer aux immigrants des logements reconnus salubres et la création, dans les centres d'immigration, d'écoles gratuites de langue française pour les adultes.

La C. G. T. U. et la main-d'œuvre étrangère

Les communistes, au sein de la C. G. T. U., doivent faire un travail intense pour l'entrée en masse des ouvriers immigrés dans les syndicats unitaires; ils doivent chercher à :

1° Intéresser les fédérations, les unions régionales et locales, au travail parmi les ouvriers étrangers;

2° Combattre résolument les tendances xénophobes dans les syndicats;

3° Développer l'appareil de propagande existant (bureaux régionaux de M. O. E., comités intersyndicaux de langue, sections ethniques dans les différents syndicats);

4° Faire défendre, par chaque syndicat intéressé, les intérêts et les revendications particulières de l'ouvrier étranger;

5° Obtenir la création, dans les centres d'immigration, de bureaux de renseignements pour l'ouvrier étranger;

6° Réclamer la surveillance, par les différents syndicats, des demandes patronales de main-d'œuvre étrangère auprès du ministère du Travail et leur intervention pour empêcher l'introduction, par le gouvernement et le haut patronat, d'ouvriers étrangers en cas de chômage et de grève.

L'organisation dans le Parti, du travail parmi les étrangers

Pour créer une base solide de travail systématique parmi les masses de l'immigration, il faut intéresser tout le Parti, de la base au sommet, à ce travail. Tous les camarades doivent être convaincus que le travail parmi les ouvriers immigrés constitue une branche importante de l'activité du P. C. F., et doit incomber à tous ses organismes, et non pas seulement aux communistes étrangers.

Aux différents échelons du Parti doivent exister les organismes nécessaires pour réaliser le travail parmi les masses immigrées. Le Comité central et les Comités régionaux des grands centres d'immigration doivent avoir des commissions d'étude, soumettant les problèmes posés par l'immigration, élaborant des plans de travail, etc... Le Comité central, — et dans les centres d'immigration, les Comités de région, de rayon et de sous-rayon, les bureaux de cellules, font travailler des sections chargées de l'exécution du travail parmi les étrangers. — Ces sections dirigent le travail de l'immigration en général, l'adaptent aux différentes langues. Elles peuvent créer des sous-sections de telle ou telle langue, composées d'un nombre restreint de camarades spécialisés, travaillant sous la direction de la section, responsable à son tour devant le Comité correspondant du Parti.

Les camarades parlant couramment une langue étrangère sont à la disposition des organismes de travail parmi les immigrés, s'ils ne sont point exemptés par le Comité compétent du Parti, parce qu'absorbés par d'autres tâches.

Les organismes du Parti peuvent convoquer les camarades d'une même langue en conférences ou assemblées pour examiner le travail à accomplir. Mais la base de travail de tout camarade immigré membre du Parti, comme de tous les autres membres, est sa cellule. Est considéré comme membre du Parti seulement l'étranger qui est membre d'une cellule, et s'acquitte des obligations générales incombant à tout adhérent du Parti.

C'est pourquoi la transformation des groupes de travail existants, entreprise depuis quelque temps par la direction du Parti doit être activée: l'organisation des étrangers doit être adaptée, au plus vite, à tous les échelons, aux organismes réguliers du Parti. Les «groupes» doivent devenir au plus tôt, en réalité, les organismes d'une cellule, d'un sous-rayon ou d'un rayon, comprenant les membres causant telle ou telle langue, et travaillant sous la direction du Comité de rayon à l'exécution des tâches pratiques.

Les décisions prises ces derniers temps par la direction du Parti sur l'organisation du travail parmi les étrangers ne sont pas annulées, mais ratifiées par cette thèse.

LE COMITÉ CENTRAL.



== LA DROITE FRANÇAISE ==

et la question d'organisation dans le P. C. F.

♦ ♦ ♦

Je tâcherai d'analyser dans cet article les arguments contre la réorganisation du Parti communiste français sur la base des cellules d'usines, arguments émanant aussi bien des membres de la droite du Parti (Loriot) que des droitiers qui sont en dehors du Parti (partisans de Souvarine, Rosmer et Monatte).

Dans l'*Humanité* du 18 octobre 1925, dans les thèses de Loriot-Hairius intitulées « La question d'organisation et la droite », nous lisons : « Le V^e Congrès de l'I. C., par son mot d'ordre de bolchévisation du Parti, a voulu précipiter le rythme de la transformation lente, mais méthodique et sûre des partis. Sans examen suffisant des multiples aspects de la question, il créa des cellules d'usines sur les ruines foudroyées des anciennes organisations territoriales, et institua sur les nouveaux partis la domination absolue et sans contrôle d'un appareil de fonctionnaires appointés »; de plus : « Le centralisme absolu, militarisé devint partout la règle » (il s'agit ici de la discipline, J. P.).

Y a-t-il dans ce texte fût-ce un semblant de vérité ? Voyons. Le III^e Congrès de l'I. C. déjà adopté sur la question d'organisation, une résolution détaillée où les cellules d'usines occupaient la place d'honneur et que le camarade Loriot lui-même sans doute vota. Entre le III^e et le V^e Congrès il s'écoula plus de deux ans durant lesquels *pas une cellule d'usine ne fut organisée en France*. Qu'appellez-vous, camarade Loriot, le « rythme de la transformation lente mais méthodique et sûre des partis ? »

Je suis sûr que si le C. C. du P. C. F. avait suivi les conseils du camarade Loriot et n'avait pas procédé à la réorganisation du Parti, le « rythme de la transformation lente, mais méthodique et sûre » aurait duré toute une éternité.

Aussi vraie est votre affirmation prétendant que « sur les ruines foudroyées des anciennes organisations territoriales, on institua les cellules d'usines ».

Qu'étaient les anciennes organisations territoriales du P. C. F. avant sa réorganisation ?

Avant la réorganisation du P. C. F., sa base d'organisation était la section qui groupait les membres du Parti d'un certain territoire (ville, quartier) selon leur domicile. Les sections étaient dirigées par leur Comité, dont le rôle était de recueillir les cotisations, de convoquer des assemblées de membres, d'ailleurs peu fréquentes, pour discuter les questions du Parti. Les sections fonctionnaient surtout comme organes de campagnes électorales et s'occupaient surtout des questions concernant la tactique électorale.

Chaque membre du Parti vivait-il de la vie du Parti, ou accomplissait-il un travail de Parti ? Certainement pas. En présence d'une passivité semblable des membres du Parti, les dirigeants des sections pouvaient, sans difficulté, faire voter par celles-ci n'importe quelle résolution (cette habitude fut héritée des socialistes, dont les chefs peuvent imposer aux assemblées n'importe quelle résolution) car les membres du Parti communiste n'étaient pas astreints à un travail actif. D'ailleurs la forme

d'organisation même du Parti ne permettait pas d'entraînement au travail actif de tous les membres. Mais le pire était que les membres rattachés à une section d'après le lieu de domicile n'accomplissaient aucun travail communiste dans leur entreprise, les communistes d'une même usine et d'une même fabrique ne se connaissaient pas entre eux; ils ne se réunissaient jamais pour examiner et discuter les questions concernant le travail du Parti dans l'usine. Le centre de gravité de tout le travail de Parti se trouvaient dans les sections territoriales, là où les membres du Parti et les ouvriers exerçaient leur fonction d'électeurs. C'est pour cela précisément que les éléments petits-bourgeois jouaient le rôle dominant dans le Parti communiste et exerçaient une influence prépondérante et décisive au sein de la classe ouvrière française. S'il en était ainsi — or tous les membres du P. C. F. savent qu'il en était bien ainsi — de quelles ruines parlent Lorient et Hairius ?

Votre seconde allégation, relative à l'appareil et aux fonctionnaires nommés, n'a pas plus de valeur. A ma connaissance, il existe dans le P. C. F., de bas en haut (de la cellule au Comité Central), des organes électifs. Le Comité Central, élu au Congrès du Parti, a évidemment le droit, le devoir même, de donner des instructions et, s'il le faut, de contrôler, par l'intermédiaire de ses membres, les organes locaux. Quant aux appareils du Parti, il n'y a que quelques militants appointés dans les comités de rayons (à la direction de chaque région il n'en existe qu'un ou deux, occupés entièrement au travail du Parti). Et c'est ce que vous appelez le renforcement de la bureaucratie communiste ! Sachez, camarade Lorient, que dans chacun des six comités de rayons de Moscou il y a plus de militants rétribués que dans le Comité Central du P. C. F.

Votre allusion au centralisme militarisé et votre critique de la discipline ne valent pas mieux. Nous entendons le centralisme et la discipline ainsi : les membres du Parti, dans leurs organisations (cellules, conférences, etc.), discutent et tranchent toutes les questions relatives à la vie du Parti, des syndicats, des coopératives, ainsi que les questions politiques. Au cours de la discussion peuvent se produire des divergences d'opinion. Mais dès qu'une décision a été prise, elle doit être appliquée par tous les membres de l'organisation et y compris par ceux qui avaient présenté d'autres propositions, repoussées par la majorité. Les décisions de l'organe supérieur du Parti doivent être exécutées par les organes subalternes, ce qui n'exclut pas, naturellement, la possibilité de critiquer des décisions fausses, par exemple lorsque l'organe supérieur fait un rapport sur son activité devant une assemblée régulière du Parti. C'est l'application de pareils principes, sans lesquels ne peut exister aucun parti capable de diriger le prolétariat dans sa lutte contre la bourgeoisie, que vous appelez centralisme militaire ?

Quelle est la différence entre le centralisme militaire et la discipline, la discipline de fer même, et le centralisme démocratique du Parti prolétarien ?

L'Etat enrégimente ceux qui ne veulent pas être soldats; les soldats et même les gradés inférieurs n'ont aucun droit d'objecter, de discuter ou de faire des propositions. Ils doivent se soumettre aux ordres. Voilà ce qui s'appelle discipline militaire et centralisme militaire. Le Parti prolétarien n'enrôle pas par la contrainte. Y adhèrent volontairement ceux qui acceptent le programme et la tactique du Parti. Les membres du Parti et les organes locaux peuvent discuter toutes les questions relatives au Parti. Par leurs délégués aux conférences et aux congrès, ils prennent des décisions et fixent la politique du Parti sur toutes les questions. N'est-il pas vrai que le centralisme et la discipline d'un parti pro-

létarien, tels que je viens de les esquisser, et lorsqu'ils sont effectivement appliqués par nos Partis, ne ressemblent guère à la discipline et au centralisme militaire ? Le fait est que, lorsque les droitiens genre Lorient sont en minorité dans un parti ou dans une organisation, ils appellent militaire toute discipline et toute forme d'organisation. La droite a tout simplement la nostalgie des anciennes formes d'organisation qui non seulement avaient le titre de fédérations, mais étaient bien une agglomération de fédérations portant le nom de Parti. C'est pourquoi à cette époque, ni le Comité Central du P. C. F. ni les comités fédéraux ne pouvaient conduire les campagnes générales, ni concentrer l'attention de l'ensemble du Parti sur telle ou telle question, ni appliquer une tactique unie et réaliser un plan unique d'organisation. Tout cela ne devint possible qu'après la réorganisation.

Quant à la compréhension qu'a la droite française de la discipline, je me bornerai à citer un exemple.

J'ai eu l'occasion de lire le rapport du camarade Victorine concernant la cellule dont fait partie le camarade Lorient. Nous y lisons :

« Le camarade Lorient, rattaché à la cellule, reste actuellement entièrement passif, il fréquente les assemblées de la cellule mais refuse tout travail pratique que la cellule lui demande. Ainsi, on menait il n'y a pas longtemps une campagne électorale dans le 19^e arrondissement, où se trouve la cellule des abattoirs. On proposa au camarade Lorient de parler aux assemblées électorales, mais il s'y refusa prétendant n'être pas d'accord avec le travail du Comité Central (1). Auparavant, il était assez actif, prenait la parole, faisait des propositions; actuellement il ne fait plus rien. »

J'ai fait une longue citation, uniquement pour montrer comment Lorient et compagnie entendent la discipline non militaire. Si tous les membres du Parti en désaccord avec telle ou telle décision d'un organe du Parti suivaient l'exemple donné par Lorient dans sa cellule, le Parti communiste se transformerait en un club de discussion, au lieu d'être le parti de combat du prolétariat.

Nous lisons ensuite dans les thèses de Lorient-Hairius : « *Aucune des propositions du C. C. n'est de nature à sauver la cellule d'usine du mal dont elle souffre; elle ne peut, au contraire, que précipiter sa ruine, et, par voie de conséquence, la ruine du Parti. La faiblesse actuelle des cellules n'est ni le fait du hasard, ni une crise de croissance...* »

« *Dans les conjonctures présentes, les cellules ne sauraient rester la base de l'organisation communiste en France sans accentuer la crise de recrutement et d'influence que subit le Parti et sans compromettre gravement sa destinée révolutionnaire.* »

On pourrait s'attendre à ce que, après de semblables appréciations sur la réorganisation, Lorient et Hairius demandent, au nom du salut du P.C.F., la dissolution immédiate des cellules, et le retour à l'ancienne forme électorale; mais ils manquent de courage pour le faire, car ils savent qu'en dépit des fautes commises pendant la réorganisation et dont nous parlerons plus loin, les cellules ont apporté ce qu'il y a de plus précieux pour un parti communiste, la liaison immédiate avec la masse ouvrière des fabriques et des usines. Là, dans les usines, les communistes peuvent

(1) Cette tactique de passivité, ou cette passivité tactique vous est-elle seulement personnelle, camarade Lorient, ou ne paraît-il pas qu'elle est la tactique de la droite en général ?
J. P.

démontrer par leur travail, par leur conduite, par leur agitation et leurs propositions, par leur action, qu'ils défendent non en paroles mais en fait les intérêts de la classe ouvrière. C'est pourquoi Lorient et Hairius formulent leurs propositions d'une façon prudente et habile.

Ecoutez-les. Dans les thèses déjà citées, ils écrivent encore : « La question de l'existence des cellules n'est pas en cause. Mais le plus sûr moyen de les faire vivre est de n'exiger d'elles que les tâches qu'elles sont aptes à remplir. Loin de tendre à la mort des cellules, la précision de leur rôle pratique et concret favorisera leur essor. BASE DU PARTI, LA CELLULE EST SANS VIE FÉCONDE ; elle ne se manifeste que par une agitation fébrile qui épuise le militant et dont la vanité le décourage. Déchargée de la lourde mission d'animer politiquement le Parti, la cellule reste essentiellement un organe d'action directe (?). Forte de l'expérience, de l'autorité, de la conscience acquise par ses membres dans les organisations de base (LES SECTIONS TERRITORIALES ?) et les assemblées du Parti, la cellule porte au sein de l'entreprise les mots d'ordre communistes. C'est par elle que peut s'opérer le plus rapidement possible, et le plus profondément, la pénétration du communisme dans la classe ouvrière... »

Le recrutement syndical, l'animation de la section syndicale, la formation de comités d'entreprises, lorsqu'un mouvement spontané s'impose, telles sont les tâches immédiates de la cellule. »

Je suis loin de penser que vivifier le travail des syndicats ne doit pas être une des tâches de la cellule ; mais en écrivant à peine quelques lignes plus haut que « les masses ouvrières se pénétreront du communisme, plus vite par les cellules », vous reconnaissez en même temps que l'on ne peut limiter le travail des cellules au seul recrutement syndical et à l'animation des sections syndicales.

Dans la longue citation, que j'ai faite exprès pour ne pas être accusé par Lorient et Hairius de dénaturer leurs thèses, ils tournent autour du pot et ne se décident pas à dire sans ambage ce qu'ils veulent. Que veut dire cette phrase : « ... forte de l'expérience, de l'autorité, de la conscience acquise par ses membres dans les organisations de base et les assemblées, etc... » ? Quelles sont ces organisations de base et ces assemblées dont vous parlez dans vos thèses ? Mais ce sont les anciennes sections territoriales ! Vous n'osez demander la dissolution des cellules, bien que vous estimez qu'elles conduisent ou qu'elles ont déjà conduit le Parti à la ruine ; vous voulez en faire un accessoire des anciennes sections territoriales, bien que vous n'osiez l'avouer. Voyons où conduirait votre combinaison si on la réalisait. Les sections territoriales (« organisation de base ») discuteront et décideront les questions du Parti, après quoi les membres présents des cellules, « forts de l'expérience, de l'autorité et de la conscience » porteront, par leurs cellules, les mots d'ordre communistes dans les fabriques et les usines. Mais les auteurs des thèses ont oublié que les membres des groupes territoriaux travaillent dans différentes fabriques et usines et puisque, selon votre plan, les membres d'une même cellule appartiennent à différentes organisations territoriales, leur « expérience » et leurs « mots d'ordre communistes » seront différents, car il se peut que les divers groupes discutent de questions différentes. A quoi cela mènera-t-il ? Chaque membre du Parti apportera aux fabriques et aux usines sa propre « expérience », ses « propres mots d'ordre ». Votre combinaison n'aboutira qu'à la confusion et au gâchis. Il est évident que l'on peut appliquer une autre méthode aussi. Les « expériences » et les « mots d'ordre communistes » des membres de cellules qui sont rattachés à des sections territoriales différentes, sont ensuite rediscutés aux assemblées de la cellule, avant d'être appliqués dans le travail parmi les ouvriers de l'usine et c'est

à la cellule de décider lesquels de ces mots d'ordre et de ces expériences doivent être utilisés dans le travail à l'usine. Mais cette variante aussi doit être repoussée, sinon les cellules se transformeront en clubs de discussion. Il est bien préférable de discuter toutes les questions dans les cellules et d'y prendre les décisions conformes, cela sera bien plus utile.

Il est difficile de pénétrer la logique des auteurs de ces thèses. Selon eux, les cellules pourront travailler dans les syndicats et faire une agitation intense (même « au préjudice de la santé des membres actifs de la cellule ») ; les cellules pourront rester des organes d'action directe (les auteurs ne se sont pas donné la peine d'expliquer ce qu'est cette « action directe »). Enfin, les cellules peuvent porter les mots d'ordre du Parti dans les entreprises, et grâce à ces mots d'ordre la pénétration communiste dans les masses ouvrières sera accélérée. En définitive, selon vous (Lorient et Hairius), les sections territoriales n'accomplissaient pas et ne pouvaient accomplir les tâches que vous avez énumérées. Mais ni vous, ni vos amis n'avez été adversaires de l'idée de considérer les sections territoriales comme base du Parti. Et tout ce galimatias contenu dans les extraits que je reproduis, n'est amoncelé que dans le but de retourner aux anciennes sections, où les boutiquiers, les artisans et les littérateurs pouvaient diriger, confectionner des « mots d'ordre », et faire part de leur expérience.

Je profite de l'occasion pour faire remarquer que l'argumentation de Lorient reproduite ici est en tous points celle des auteurs de la « lettre des 250 ». Il est bien regrettable qu'il y ait aussi des ouvriers parmi les signataires de cette lettre. Cependant, il est évident que les raisons et les considérations de Lorient et C^{ie} contre la réorganisation diffèrent complètement de celles qui ont guidé les ouvriers signataires de la lettre en question. Si ces éléments petits-bourgeois du Parti que nous venons de rappeler parlent par la bouche de Lorient, les ouvriers signataires de la « lettre des 250 », par contre, manifestent par cet acte et sous cette forme (acte et forme audacieux mais nuisibles au Parti) leur mécontentement des erreurs commises pendant la réorganisation, en divers endroits, par des ouvriers communistes encore insuffisamment expérimentés dans le travail d'organisation.

Au fur et à mesure que ces ouvriers mécontents de la réorganisation étaient persuadés par la pratique que le travail des cellules est beaucoup plus utile au Parti que le fonctionnement des anciennes sections ; que les erreurs commises pendant la réorganisation sont et seront constamment corrigées ; que les cellules soi-disant moribondes commencent à se ranimer et à développer une activité politique ; nous observons déjà que l'attitude d'expectative ou de critique négative de ces ouvriers se modifie en une attitude de participation active au travail sain de réorganisation du Parti.

L'attitude d'expectative et de critique était aussi, jusqu'à un certain degré, celle du camarade Engler, ouvrier français, signataire de la « lettre des 250 », et qui, au 6^e Exécutif Elargi, disait entre autres :

« ... il n'y a pas de vie dans les cellules. Si vous voulez que les cellules deviennent des organes qui décident des questions du Parti, si vous voulez avoir dans ce sens pleine satisfaction, donnez-nous quelque chose de concret, prouvez-nous, démontrez-nous que les cellules peuvent effectivement devenir de tels organes... »

Il est évident que cette réflexion du camarade Engler diffère nettement de la pensée de Lorient. Celui-ci est en général contre la réorganisation, tandis que Engler ne la repousse pas, il est prêt à l'accepter et à col-

laborer à son application et à son développement, à condition toutefois que la pratique lui prouve d'abord (et au fur et à mesure qu'elle lui prouvera) que la réorganisation est une chose réalisable.

Mais à l'heure actuelle la possibilité d'appliquer la réorganisation est prouvée par les faits eux-mêmes. Le P. C. F. s'instruisant par ses propres erreurs, doit examiner davantage les résultats concrets et palpables, les conquêtes du travail de la réorganisation du Parti et y attirer l'attention des militants. Ceci pourrait d'ailleurs contribuer à vaincre le scepticisme des éléments ouvriers, jadis mécontents de la réorganisation, de mieux l'examiner, de la reconnaître, de se l'assimiler, et, ce qui est mieux encore, d'y contribuer activement, sans conviction, hardiment.

Je m'arrêterai encore sur deux questions soulevées dans les thèses Lorient-Hairius. Il s'agit de la question des cellules de rues et des sous-rayons: « *La proposition de créer des cellules de rues, réservée à certains membres du Parti, non ouvriers, est anti-marxiste, anti-communiste, anti-léniniste. La déclaration du Comité Central que la véritable base d'un parti communiste reste la cellule d'entreprise, sa décision d'isoler l'intellectuel et l'artisan de l'ouvrier, en rattachant toujours celui-ci à une cellule d'usine, montre clairement que le Parti français, à côté de la base vraie, aurait une base fautive.* » Et plus loin encore: « *Les cellules de rues doivent être supprimées.* »

À proprement parler, il faut critiquer le Comité Central du P. C. F. non pas d'avoir proposé d'organiser des cellules de rues, mais de ne pas les avoir organisées il y a un an, conformément aux décisions du V^e Congrès. Dans quel but avons-nous besoin des cellules de rues?

Il est bien évident que dans toutes les entreprises, bureaux, magasins, exploitations agricoles, où sont au moins trois communistes, il faut organiser des cellules. Mais il y a dans les pays capitalistes des éléments travailleurs honnêtes, dignes d'être membres du Parti, qui ne travaillent pas dans les entreprises (les ménagères, femmes d'ouvriers, boutiquiers, petits artisans, littérateurs, gens de professions libres, etc.). Faut-il priver ces gens de la possibilité d'entrer dans le Parti? Non, évidemment. C'est pour eux que sont créées les cellules de rues selon le lieu de domicile, ayant les mêmes droits que les cellules d'usines.

Pourquoi donc vos lamentations concernant la base fautive? Naturellement la base du Parti doit être la cellule d'usine, puisque nous sommes un parti de la classe ouvrière, elle est notre base sociale d'activité et d'action. Il en ressort clairement que nous devons établir les bases de notre organisation là où la classe ouvrière se trouve réunie, c'est-à-dire dans les fabriques et dans les usines. Or, tout en appuyant sur le fait que les cellules d'entreprises sont la base du Parti, cela n'exclut pas la nécessité de créer des cellules de rues. Ces cellules sont nécessaires pour faire le travail du Parti aux lieux de domicile des ouvriers ainsi que parmi les couches pauvres de la petite bourgeoisie. D'autre part, les cellules de rues sont nécessaires pour d'autres buts encore. Les ouvriers des grandes villes, membres du Parti, travaillent souvent loin de leur habitation. Les jours de fête et même les jours ouvrables, les membres du Parti adhérant aux cellules d'entreprises, peuvent, après le travail, être utilisés par les cellules de rues, pour visiter les ouvriers à domicile, répandre les publications du Parti, récolter les abonnements pour la presse, organiser les réunions des fractions de locataires et des organisations sportives, coopératives et autres. Il va de soi qu'avec l'organisation des cellules d'entreprises, les membres du Parti ne sont pas exemptés de la nécessité de faire la propagande aussi parmi les ouvriers qui travaillent dans d'autres

fabriques, dans les tramways, dans les chemins de fer, dans les restaurants, dans les maisons où habitent les ouvriers. Comment donc peut-on parler de deux bases? Les cellules de fabriques, les cellules de rues, les cellules de bureaux, d'ateliers, et même d'exploitations agricoles, dans un bourg ou dans le rayon d'une ville, constituent la base d'organisation de la localité ou du rayon. Les organes dirigeants du Parti de la localité ou du rayon sont élus par les cellules. La direction élue de cette façon anime, contrôle et unit le travail de toutes les cellules. Comme vous le voyez, Camarade Lorient, il n'y a ni deux, ni trois bases d'organisation, mais une seule, les cellules. Vous exigez dans vos thèses que le Comité Central du P. C. F. continue la faute commise avec les rattachés, à laquelle il a renoncé malheureusement trop tard. Vous demandez qu'au lieu des cellules de rues, tous les membres du Parti ne travaillant pas dans les entreprises restent rattachés aux cellules d'usines. Cela aboutirait à jeter le discrédit sur l'idée même des cellules et les empêcher de travailler. Ce que j'avance ici n'est pas une invention, mais découle des faits tirés de la pratique du P. C. F. Il existe encore maintenant des cellules d'entreprises où les membres du Parti travaillant dans ladite entreprise ne représentent que le cinquième des adhérents, les autres quatre cinquièmes sont des rattachés, intellectuels, coiffeurs, artisans ou petits commerçants. Il est clair que les rattachés ne s'intéressent pas trop aux questions concernant la fabrique de la cellule qui les groupe. C'est pourquoi les questions soulevées dans ces cellules-là sont abstraites et sans liaison avec le travail parmi les ouvriers de l'usine. Evidemment, et en dépit de la mauvaise expérience faite avec les rattachés en France, nous ne sommes pas contre le rattachement individuel de quelques membres pour contribuer à l'amélioration du travail dans les cellules, mais ils ne doivent pas être de mauvais exemples ni entraver le travail (comme c'est le cas de Lorient dans sa cellule); ils doivent faciliter réellement le travail de la cellule à laquelle ils sont rattachés. Ils doivent être répartis par les organes dirigeants de la localité, du sous-rayon ou du rayon.

Je passe aux comités de sous-rayons.

« *Le sous-rayon proposé (le C. C. du P. C. F. a entrepris l'organisation des sous-rayons. J. P.) ne serait qu'une parlotte rétrospective. Qu'il irait y faire le militant obligé de prendre dans sa cellule position sur les questions portées ensuite aux sous-rayons?* ».

Où et dans quel but sont institués les sous-rayons? Dans les grandes villes comme Berlin, Vienne, Londres, New-York et Paris, les unités administratives (arrondissements) ont souvent de 500.000 à 800.000 habitants. Un comité de rayon peut-il organiser des cellules, des fractions, diriger et contrôler leur travail, mener des campagnes, quand les rayons n'ont souvent pas un militant rétribué? Il est bien évident que non. C'est pourquoi il est nécessaire de scinder ces rayons en sous-rayons ayant leur propre direction. Les comités de sous-rayons travaillent sous la direction permanente du Comité de rayon correspondant. À l'assemblée générale du sous-rayon, ou si les adhérents sont nombreux à la réunion des délégués de cellules, les membres des cellules du territoire du rayon élisent un comité de sous-rayon qui organise sur l'étendue de son territoire des cellules et des fractions, les dirige et les contrôle et mène toutes les campagnes. Il va de soi que le comité de sous-rayon, qui travaille sur un territoire plus restreint que le comité de rayon, sera en mesure de mieux desservir ce territoire que le comité de rayon. Il faut noter qu'en France on n'a pas dûment créé de semblables sous-rayons. On a commis une erreur lors de la réorganisation, qui a compliqué le travail du Parti. En effet, il

groupea tout à fait arbitrairement quelques arrondissements et parties d'arrondissements en un rayon. Ainsi, aux élections municipales de l'année passée, il n'y eut pas dans chaque arrondissement un organe qualifié pour mener la campagne électorale. C'est la raison pour laquelle, j'en suis convaincu, la campagne électorale ne fut pas fructueuse. Avec l'organisation de sous-rayons dans chaque grand arrondissement, il y aura un comité de sous-rayon qui mènera tout le travail du Parti, y compris celui pour les élections.

Où les auteurs des thèses sont-ils allés prendre l'affirmation que toutes les questions tranchées dans les cellules doivent absolument être discutées à nouveau aux assemblées et conférences de sous-rayons? Les cellules, normalement, doivent se réunir chaque semaine, les assemblées et les conférences de sous-rayons une fois par mois ou tous les deux mois. Il en résulte que les cellules peuvent discuter un bien plus grand nombre de questions que les réunions ou conférences de sous-rayons. On ne soumet aux assemblées de sous-rayon que les questions les plus importantes. Les cellules ne sont pas obligatoirement tenues de délibérer préalablement et de décider sur toutes les questions portées à l'ordre du jour des assemblées de sous-rayons. Cela ne signifie nullement (pour prendre un exemple) que les cellules ne doivent pas examiner avant l'assemblée du sous-rayon le rapport du comité de ce sous-rayon sur son activité et prendre une décision à ce sujet avant l'assemblée du sous-rayon où le comité de sous-rayon doit rapporter sur son travail.

Les cellules peuvent et doivent discuter les questions principales de l'ordre du jour des conférences de sous-rayons (ou des assemblées générales de tous les membres du Parti) avant d'élire leurs délégués.

Cela ne prive pas les délégués des cellules du droit de voter à la conférence elle-même, d'après ce qu'ils estiment être la ligne juste; mais il ne faut pas que les cellules élisent des délégués sans savoir comment ceux-ci envisagent les questions qui figurent à l'ordre du jour de la conférence. Enfin, en discutant les questions du Parti, les cellules font participer par là même tous leurs membres à la vie même du Parti, car dans les cellules on peut discuter plus en détail que dans les grandes assemblées; mieux encore, dans les cellules, la discussion elle-même n'a plus ce caractère abstrait qu'elle revêtait jadis dans les anciennes sections territoriales.

Je regrette infiniment de n'avoir pu analyser les thèses Lorient-Hairius dès leur parution. Cependant, à en juger par les articles récents consacrés aux questions d'organisation, je crois que mon analyse, même tardive, ne sera pas superflue.

Je passe aux articles sur les questions d'organisation parus dans le *Bulletin Communiste*, en réalité anti-communiste. Ils contiennent contre la réorganisation du P. C. des arguments analogues et que j'ai déjà analysés. Je me bornerai seulement aux arguments nouveaux.

Dans le numéro 10 du *Bulletin Communiste* (25 décembre 1925) Souzy écrit : « Le B. C. a dit très justement qu'en copiant servilement le parti russe, les dirigeants du parti français, ignorants des réalités, n'ont pas tenu compte du fait que la situation actuelle du mouvement en France ne ressemble en rien aux diverses situations par lesquelles a passé le parti russe. Avec un parti comme le nôtre, où les éléments prolétariens étaient peu nombreux, la constitution des cellules ne pouvait être réalisée d'une façon solide et durable... Cela n'empêche pas le travail des cellules partout où il est possible et de les faire vivre comme groupes de travail. Il est évident que les circonstances peuvent se modifier, que les cellules peuvent

devenir, dans une période d'action clandestine, la base réelle du Parti. D'ici là nous avons le temps d'examiner la question. »

Dans un article de Gourget (n° 8 du *Bulletin Communiste*, du 11 décembre 1925) le même argument de la transportation de l'expérience russe en France est répété dans des termes presque identiques. Gourget, lui aussi, veut retourner à l'ancienne organisation territoriale, mais autorise généreusement le maintien de la cellule pour la propagande dans les grandes entreprises. Léon Noel, dans le n° 12 du *Bulletin Communiste*, du 8 janvier 1926, sans affirmer que les cellules sont une particularité russe, écrit que l'expérience a prouvé que les cellules correspondent à une période pré-révolutionnaire ou clandestine. Etant convaincu que ni l'une ni l'autre n'existe en France, il conclut que « chacun comprend que l'organisation territoriale est maintenant l'unique base du Parti ». Et Léon Noel n'a pas d'objection à ce que les cellules restent des organes de propagande et de pénétration dans les masses. L'un ou l'autre : ou les cellules ne conviennent qu'à la Russie et aux partis illégaux, et alors il faut dire clairement qu'elles sont nuisibles en France et qu'il faut les supprimer, ou bien les cellules sont nécessaires. Or, aucun des auteurs que j'ai cités n'a osé faire la première de ces propositions; c'est donc qu'il faut chercher à les renforcer et non à en faire une annexe de l'ancienne organisation territoriale. La dernière année a fourni suffisamment de faits pour juger si la structure du P. C. de l'U. R. S. S. convient dans ses traits essentiels à l'Europe Occidentale et à l'Amérique, ou si nos partis doivent maintenir les formes d'organisation social-démocrates, comme le proposent Lorient, Hairius, Souzy, Gourget et Noel. Le seul fait que ces gens-là, tout en critiquant les cellules d'usines, proposent non pas de les délaisser mais de les maintenir avec des fonctions restreintes, prouve que les cellules sont viables en France également.

La 2^e Conférence d'organisation, après avoir examiné minutieusement les matériaux et les données concernant les cellules d'usines, et après avoir entendu les rapports des secrétaires de cellules des principaux pays, a constaté à l'unanimité que les cellules d'usine, comme base d'organisation du Parti, ont donné d'excellents résultats dans les partis non seulement illégaux, mais légaux (Allemagne, France, Suède, Autriche, Norvège, Angleterre, Amérique, etc...). Je tâcherai de citer quelques faits tirés de l'expérience des différents pays, en commençant par la France, sur les avantages de l'organisation nouvelle sur la base des cellules comparativement à l'ancienne organisation territoriale.

Dans le rapport du comité de la région de Troyes (qui comporte 1.700 membres, dont 1.200 ouvriers, 455 paysans, 10 de profession libérale et 40 sans mention), nous lisons : « Les anciennes sections, surtout dans les villages, ne se réunissaient que quelques fois durant l'année. Maintenant, les cellules se réunissent dans les villes tous les quinze jours et dans les villages toutes les six semaines. Avant la réorganisation, le dixième des membres seulement assistait aux réunions de sept sections territoriales, maintenant l'activité des membres du Parti a augmenté. On peut constater que les cellules actives, non seulement ne perdent pas leurs effectifs, mais les augmentent lentement : une cellule en ville avait 40 membres lors de la réorganisation, maintenant elle en a 50. Dans une autre cellule, le secrétaire prépare toujours l'ordre du jour de la séance. Tous les mots d'ordre du Parti y sont discutés et le travail se répartit entre les membres de la cellule. A chaque assemblée de la cellule, il y a un exposé des tâches du Parti ou de toute autre question à l'ordre du jour ». Il ressort de ce rapport que la réorganisation a attiré les membres

du Parti au travail, les assemblées sont devenues plus fréquentes, le nombre des membres a aussi augmenté.

Prenons le rapport du comité régional de Lyon :

« Les effectifs ont fortement augmenté depuis la fusion des Fédérations. Dans la ville de Lyon, grâce au travail des cellules, nous avons maintenant 1.400 membres; avant la réorganisation il y en avait 700... La composition sociale de 4.100 membres de la région de Lyon est celle-ci :

Métallurgistes	2.000
Mineurs	800
Ouvriers de diverses spécialités	130
Salariés agricoles et paysans	500
Intellectuels	10
Sans mention	660

Les cellules de la région publient 40 journaux. Les assemblées des cellules ont lieu dans les centres industriels tous les huit jours, ailleurs tous les quinze jours. Dans les centres industriels, la présence aux assemblées atteint 70 p. 100, dans les villages 40 p. 100.

Loin d'être ruinée, l'organisation régionale lyonnaise, grâce au travail des cellules, a vu ses effectifs augmenter, ses assemblées sont plus fréquentes, le nombre des ouvriers s'est accru. Si les cellules ne convenaient qu'au travail illégal, comment aurions-nous obtenu ces résultats ? »

Il ressort du rapport de la région tourangelle, du 12 janvier 1926, que l'organisation du Parti n'a pas souffert de la réorganisation, mais qu'elle en a profité. Avant la réorganisation, cette région comptait :

En 1923	1.077 adhérents
En 1924	1.370 —
Fin 1925	1.400 —

(Durant la dernière campagne de recrutement, il y eut 100 nouvelles adhésions.)

Les membres du Parti de la région tourangelle se répartissent ainsi :

Ouvriers	75 0/0
Paysans	20 0/0
Intellectuels et petits commerçants ...	5 0/0

Parmi les membres du Parti, 25 p. 100 seulement adhéraient au Parti socialiste, 75 p. 100 adhèrent après la scission. Il y a dans la région 10 comités de rayons et 74 cellules qui se répartissent comme suit :

Cellules d'entreprises	45
Cellules de villages	27
Cellules de rues	2

On pourrait citer encore une quantité de données concernant le travail des cellules ainsi que la composition sociale du P. C. F. et des régions françaises, mais les extraits que j'ai faits suffisent à démontrer la fausseté des affirmations de Souzy et Cie.

Les détracteurs de la réorganisation peuvent dire qu'il est possible d'écrire, dans les rapports, tout ce que l'on veut. Cet argument, évidemment, peut s'appliquer également aux critiques, car ces gens-là cherchent tout ce qu'il y a de mal pour démontrer l'inutilité de la réorganisation, mais à la Section d'organisation, du C. E. de l'I. C. nous avons eu la pos-

sibilité de vérifier, par l'intermédiaire du camarade Victorine, le travail des cellules françaises. Voici une citation du rapport concernant une cellule de la région tourangelle (je n'indiquerai pas, pour des raisons que l'on comprendra, la fabrique où travaille cette cellule), à la réunion de laquelle ce camarade assistait : « La cellule existe depuis le début de 1925, elle est composée d'ouvriers qui n'ont jamais été membres d'un autre parti politique. Il y a quelques mois, elle avait 5 membres, maintenant elle en a 350. J'ai assisté à l'assemblée générale de la cellule. Sa tenue fut parfaite. La discussion et la solution des questions furent aisées et pratiques. Les orateurs parlaient brièvement, en connaissance de cause et faisaient des propositions. Les membres de la cellule acceptaient volontiers la besogne qu'on leur confiait. A la fin de la réunion, le président rappela qu'il fallait assister encore à la réunion syndicale, où les membres de la cellule devaient voter pour la résolution adoptée par la cellule. »

Le camarade Victorine nous communique ce qui suit sur la cellule d'une grande usine d'armes dont il fréquente les réunions : « A la réunion du 10 septembre 1925 assistèrent 20 membres; à celle du 24, 30 membres; à celle du 8 octobre, 32; à celle du 22, 33 ». Une cellule ouvrière, entièrement composée de membres nouveaux, s'acquitte fort bien de son travail. Etait-ce possible dans les anciennes sections territoriales? Les membres de la cellule auraient-ils assisté de plus en plus nombreux aux réunions si celles-ci n'étaient pas intéressantes, vivantes ?

Il y eut, à la deuxième conférence d'organisation, un rapport du secrétaire d'une cellule parisienne, qui fut aussi visitée par le même camarade Victorine. Voici ce qu'il dit :

« La grève de protestation de 24 heures contre la guerre du Maroc fut soigneusement préparée dans nos cellules, quatre réunions générales de l'usine eurent lieu. On nomma un Comité d'unité prolétarienne. A la veille de la grève, nous diffusâmes notre journal de cellule. Le 12 octobre, nos camarades prirent la parole devant les portes de l'usine malgré la présence de la police. Le résultat du travail de la cellule se manifesta bientôt : 780 ouvriers de la fabrique, sur 800, prirent part à la grève.

Les sections territoriales pouvaient-elles autrefois mener les campagnes dans les usines ? Est-ce que les sections publiaient des journaux d'usines ? Est-il possible de réaliser un travail analogue dans les autres entreprises ? Assurément. Il s'agit seulement d'utiliser tous les efforts pour créer, renforcer et vivifier le travail des cellules, constituer des bureaux actifs, créer des comités de sous-rayons qui puissent diriger leur travail, donner des instructions et contrôler leur exécution, au lieu de faire des raisonnements philosophiques sur le thème : « L'expérience russe convient-elle à la France ? ». Le P. C. F. fonctionne depuis plus d'un an sans section territoriale, sur la base des cellules. Loin d'être ruiné, il a amélioré ses effectifs en augmentant le nombre des éléments ouvriers et le total de ses membres dans de nombreuses régions, comme le certifient les extraits que je viens d'examiner. C'est un fait assez probant pour que l'on cesse de regretter l'ancienne structure. Mettons toutes nos forces (tout en supprimant les fautes et les erreurs) à renforcer les cellules, base du P. C. F. J'estime nécessaire de citer encore quelques faits sur le rôle des cellules en Suède et en Angleterre.

Le rapport du camarade Holsen à la deuxième conférence d'organisation dit ce qui suit :

« En Suède, il y a 446 cellules, dont 335 d'entreprises, 62 de rues et 17 de village. Quand le parti se réorganisa sur la base des cellules, il vit

ses effectifs augmenter de 2.955 membres (passant de 7.000 à 9.955). Tous les membres du Parti ont un travail, 55 p. 100 ont un travail politique actif et 45 p. 100 ont un travail technique comme la vente des journaux, des revues, etc...

Le rapporteur cita le fait suivant, tiré de l'activité d'une cellule :

« La direction d'une fabrique de papier congédia deux ouvriers social-démocrates. Le bureau de la cellule (12 membres) se réunit et décida de proposer aux ouvriers de soutenir les renvoyés. Les ouvriers se solidariserent avec le bureau de la cellule et la direction céda, réintégrant les ouvriers congédiés. Cette victoire souleva l'enthousiasme dans la fabrique. Les ouvriers social-démocrates furent frappés de la rapidité et de l'énergie mises par la cellule, pour réaliser sa décision. Depuis cet incident, tous les ouvriers de la fabrique, y compris les social-démocrates, suivent avec attention les propositions de la cellule. »

Les critiques de la réorganisation peuvent dire que ces faits sont trop insignifiants pour prouver la nécessité des cellules. Mais, pour un parti prolétarien, ces faits, loin d'être insignifiants, sont les plus importants, les plus probants : si une cellule de 12 membres peut entraîner tous les ouvriers d'une fabrique (j'ai déjà cité dans le numéro 2 de *l'Internationale Communiste*, les avantages tirés de l'activité de la cellule Batteren à Londres, où une petite cellule fut à la tête de 2.000 ouvriers de la gare), c'est qu'elle défend vraiment les intérêts des ouvriers. Seul, un travail opiniâtre et régulier des cellules de fabriques permettra au Parti communiste de devenir un parti de masse et de conquérir la majorité de la classe ouvrière.

Il y a en Angleterre, dans 20 villes, 183 cellules, qui groupent le sixième des adhérents au Parti (1.044 membres). Ces 183 cellules éditent 79 journaux, comptant 25.000 à 30.000 lecteurs. Ces 1.044 membres du Parti sont en contact avec 116.489 ouvriers, placés sous leur influence. En Allemagne, en France et en Tchécoslovaquie, nos partis ont obtenu aux élections environ 10 voix par membre. En Angleterre, grâce au travail actif des membres du Parti, organisés en cellules, on compte pour chaque membre du Parti 100 sympathisants.

Je pense que l'on peut se contenter de ces faits et ne pas citer d'exemples pour les partis communistes d'Allemagne et d'Italie qui peuvent être considérés comme partis semi-légaux ou illégaux. Dans ces deux partis, la réorganisation a remporté des succès notoires.

Mais la Suède et l'Angleterre sont des pays où nous travaillons légalement par excellence, et pourtant la réorganisation y fut aussi appliquée avec succès.

J'espère que les critiques de la réorganisation abandonneront leur habitude de parler de l'expérience russe transposée mécaniquement à l'étranger.

Dans leurs articles au *Bulletin Communiste*, dont nous avons parlé plus haut, Souzy et Gourget disent que les cellules sont une cible pour la répression patronale. Je ne nierai pas que ce serait une meilleure garantie de sécurité pour les membres du Parti d'être organisés en sections territoriales. En ce cas, des gens comme Souzy pourraient discourir à perte de vue sans que leurs patrons connussent les discours qu'ils prononcent, ni leur appartenance au Parti. Mais autre chose est de savoir si les ouvriers travaillant avec eux à l'usine considéreraient les membres du Parti à la Souzy comme des communistes et si ces gens-là tiendraient

devant les ouvriers de leurs fabriques les mêmes discours qu'à la section? J'en doute.

Je ne nie pas que beaucoup d'anomalies proviennent du fait que, malgré la situation légale du Parti français, les cellules doivent travailler clandestinement à cause de la répression patronale.

Mais, avant la guerre, quand les socialistes et les social-démocrates défendaient tant soit peu les intérêts de la classe ouvrière, est-ce que les patrons ne chassaient pas de leurs entreprises les membres actifs du parti social-démocrate? Et, avant la guerre comme aujourd'hui, les patrons ne chassent-ils pas les membres actifs des syndicats? Pensez-vous, critique Souzy, que le patron n'appliquera pas des mesures répressives s'il a dans sa fabrique des communistes, même n'adhérant pas à la cellule. C'est le destin du Parti communiste d'essuyer le premier les coups de la réaction; car seul il défend les intérêts des masses ouvrières et paysannes. C'est pourquoi le Parti communiste ne cesse de lancer des mots d'ordre dans toute leur intégrité, d'intervenir dans les assemblées et dans la presse, tout en sachant que cela lui attirera les représailles des capitalistes et des propriétaires terriens par la voie du gouvernement. Comment le Parti communiste et ses organisations peuvent-ils donc renoncer au travail communiste parmi les ouvriers et les employés des entreprises où se trouve concentrée toute la classe ouvrière? Les communistes ne peuvent travailler avec succès parmi les ouvriers des fabriques que s'ils sont unis et possèdent leur propre direction, s'ils ont un plan de travail, si les diverses besognes sont réparties entre les membres du Parti, bref, lorsqu'il existe des cellules dans les fabriques et les usines où travaillent les communistes. Je ne veux point dire par là que les cellules doivent travailler ouvertement, que les patrons doivent connaître les membres de la cellule, du bureau de la cellule, du secrétaire et des militants actifs. Au contraire. L'existence de la cellule communiste, ses propositions et ses décisions générales doivent, par l'action et le travail de la cellule, être connues des ouvriers. Cette activité doit s'effectuer de façon que les patrons soient renseignés le moins possible sur la cellule. C'est très difficile sans doute, mais les cellules acquerront cet art au cours de leur activité. Les journaux de cellule peuvent faire beaucoup pour éviter de compromettre les membres de la cellule. Les journaux bien rédigés peuvent remplacer les interventions ouvertes des membres de la cellule, pendant les conflits et campagnes. Naturellement, je n'entends pas, qu'en cas de nécessité, les membres de la cellule doivent s'abstenir d'intervenir. Au contraire. Mais leurs interventions doivent être organisées par le bureau de la cellule. Parfois il faut encourir des risques. Les communistes doivent savoir faire le sacrifice de leur place de travail.

Dans le n° 15 de la *Révolution prolétarienne*, mars 1926, nous trouvons un article intitulé : La question d'organisation, où la rédaction cherche à jouer le rôle de protectrice des cellules d'entreprises. L'article accuse le chef de la section d'organisation du C. C. du P. C. F., le camarade Thorez, de vouloir disloquer les cellules en proposant que les membres domiciliés loin de leur lieu de travail soient utilisés pour une besogne de parti à leur lieu d'habitation. Il est comique de voir comment la droite a réparti les rôles : les uns critiquent le C. C. du P. C. F. parce qu'il veut maintenir les cellules comme base de l'organisation du Parti, les autres accusent le même Comité Central de vouloir disloquer et supprimer la base du Parti. Il faudrait chercher des arguments plus conséquents. Le même éditorial fait des citations de mon discours à la deuxième conférence d'organisation, publié par *l'Humanité* du 23 février 1926, où

je cite le nombre de cellules dans les divers pays ; pour la France : 2.300. « Quelle monstrueuse duperie ! lisons-nous. Quel est le militant averti et sérieux qui osera affirmer qu'il y a dans le Parti français 2.300 vraies cellules d'entreprises, vivant organiquement et politiquement ? »

Ce qui est vrai est vrai. En effet, j'ai cité, 2.300. Et même maintenant, je ne démens pas ce chiffre, car il y a bien en France 2.300 cellules, mais il est faux de prétendre que j'ai dit que ces 2.300 cellules fonctionnent normalement, ont une vie organique et politique. Si la rédaction de la *Révolution Prolétarienne* s'était donné la peine d'attendre la parution des procès-verbaux de la 2^e conférence d'organisation, elle se serait convaincue que nous n'avons pas bluffé, que pour nous, organisateurs des cellules, leur nombre joue un rôle bien inférieur au contenu de leur travail. Toute la préparation de la 2^e conférence, et deux points de l'ordre du jour sur trois étaient consacrés à améliorer le travail des cellules, à développer leur vie politique, à les protéger contre les coups des patrons, à donner un contenu à la vie des cellules. La 2^e conférence d'organisation élaborait un programme détaillé sur le travail des cellules, elle adopta sur les cellules et leurs journaux une résolution où elle montrait en détail les résultats, les lacunes, et ce qui doit être fait maintenant pour améliorer le travail. Si j'avais dit à la conférence d'organisation que toutes les cellules des divers pays, y compris les 2.300 françaises, fonctionnent bien, alors, *l'Internationale Communiste* n'aurait certainement pas convoqué une conférence d'organisation pour examiner les rapports des secrétaires de cellules, des cellules de France y compris.

Mais, ne faut-il pas considérer comme un grand succès le fait même qu'en France où il n'y eut jamais d'organisations régulières, nettes, fonctionnant bien, il existe maintenant 2.300 cellules, dont un bon nombre fonctionne bien ? La forme d'organisation adoptée par les socialistes français et héritée d'eux par le Parti communiste français, avait derrière eux des dizaines d'années d'existence. Et vous droitiers français, voudriez que les organisations du Parti, basées sur le principe des cellules d'entreprises, puissent acquérir un bon fonctionnement en une année seulement, en dépit des difficultés qui s'opposent à elles, qui sont combien plus considérables que celles que devaient surmonter les anciennes sections territoriales.

Naturellement, le Comité central et tout le Parti communiste français doivent consacrer désormais beaucoup plus d'attention à l'organisation et au travail des cellules dans toute son ampleur. Mais il y a certainement beaucoup de difficultés objectives, qu'il ne faut pas ignorer quand on analyse les défauts des cellules. L'expérience insignifiante d'organisation du mouvement ouvrier français (les syndicats ne possèdent pas jusqu'à présent de base dans les fabriques et dans les usines), et le fait que les éléments de droite qui sont au sein du P. C. F., de même que ceux qu'il a chassés, attaquent avec acharnement la réorganisation, a fortement empêché une réorganisation indolore sur la base des cellules d'entreprises.

Je résume :

1° Tous les membres du P. C. F. doivent repousser délibérément la critique de l'idée même de l'organisation des cellules d'entreprises en tant que base du Parti ;

2° Tous les membres du P. C. F. doivent s'appliquer énergiquement à renforcer les cellules d'entreprises, quels que soient les obstacles qu'il rencontre dans ce domaine ;

3° Il faut entreprendre le plus vite possible l'organisation des cellules de rues et supprimer les rattachements aux cellules d'entreprises ;

4° Il faut organiser le plus vite possible les organisations de sous-rayons dans les limites des unités administratives. Les comités de sous-rayons doivent consacrer le maximum d'attention au travail des cellules d'entreprises et ses journaux d'entreprises ;

5° Les comités de sous-rayons doivent être étroitement liés au comité de rayon et en recevoir une aide effective. De même qu'à leur tour les comités de rayons doivent avoir une bonne liaison idéologique et d'organisation avec les régions et bénéficier de leur direction, de leur contrôle et de leur aide.

En réalisant les tâches énumérées ci-dessus, on pourra créer une organisation du Parti permettant au P. C. F. de conquérir la majorité de la classe ouvrière et de la conduire victorieusement au combat.

J. PIATNITSKI.



THÈSE SUR LA COOPÉRATION



La Commission centrale coopérative, nommée après le Congrès de Clichy, s'est efforcée d'accomplir les tâches fixées par ce Congrès.

Malgré ses efforts, il n'est pas douteux que l'ensemble des membres du Parti et de divers organismes n'attache pas encore au travail coopératif l'importance qui conviendrait.

Pour souligner cette sous-estimation du travail coopératif, il faut citer ce fait qu'à la veille du Congrès de Lille aucun délégué du Nord n'a assisté à la réunion des délégués communistes alors qu'un certain nombre de coopératives du Nord sont dirigées par des communistes.

Il n'est pas nécessaire de rappeler tous les services que peut rendre à la classe ouvrière le mouvement coopératif, lorsqu'il est inspiré de l'esprit de classe.

Ce qu'il est utile d'indiquer, c'est que par suite de la crise financière, le mouvement coopératif va traverser une période difficile.

Un grand effort doit donc être tenté pour que par l'adhésion des communistes et des syndiqués dans les coopératives le développement de celles-ci puisse être assuré parallèlement avec une progression de l'influence prolétarienne.

Le bilan 1925 de la coopération de consommation indique une diminution du chiffre des sociétés et une régression du chiffre d'affaires comparativement à l'indice des prix.

Il n'est pas douteux que si chaque région avait appliqué le travail tracé par le Congrès de Clichy, d'une part, l'influence communiste serait déjà très développée dans la coopération française et, d'autre part, le chiffre d'affaires de la coopération ne serait pas en régression.

Un effort sérieux doit donc être effectué pour amener l'ensemble des adhérents du Parti et de la C. G. T. U. à remplir leur tâche de coopérateur.

Cette action de propagande coopérative doit être menée parallèlement dans le Parti par la section coopérative et dans la C. G. T. U. par la commission coopérative nommée à la suite du dernier Congrès confédéral.

La participation, au dernier Congrès coopératif de Lille, de deux militants influents de la C. G. T. U. qui sont intervenus sur la question du travail de nuit dans les boulangeries, leur a clairement démontré l'importance du rôle qu'ils pouvaient jouer dans la coopération puisqu'ils ont réussi à faire reculer le Conseil central sur l'attitude qu'il avait adoptée précédemment.

La résolution suivante, s'inspirant de celle adoptée au Congrès de Clichy et de la tâche immédiate à accomplir, est soumise au Congrès de Lille :

« Au point de vue pratique, prolétarien et communiste, les buts à atteindre par la coopération sont définis dans la formule suivante :

« a) Appuyer les travailleurs dans leur lutte contre le capital, pour faire aboutir leurs revendications immédiates ;

« b) Aider les travailleurs dans la lutte pour la conquête du pouvoir politique ;

« c) Là où le pouvoir est déjà conquis, aider les travailleurs à organiser la société communiste. »

Ainsi se trouvent résumés les principes de la coopération lutte de classe en opposition avec le coopératisme qui abrite sous l'étiquette de neutralité politique la collaboration de classe, mettant la coopération au service de la bourgeoisie.

Action au sein du P. C.

Le V^e Congrès de l'I. C. a confirmé les thèses adoptées par les III^e et IV^e Congrès précédents, sur la coopération lutte de classes.

Adhésion obligatoire. — Le Congrès rappelle que ces congrès imposent l'obligation à tous les membres du Parti d'être adhérents à une coopérative de consommation, notamment à celle vendant dans leur localité. Au sein de toutes les coopératives, ils doivent se montrer sociétaires conscients et assidus, en apportant dans la mesure du possible leur plus grande force de consommation.

Pour diriger l'action des communistes au sein des coopératives, coordonner leur travail, assurer la liaison constante entre les communistes appartenant à des coopératives et à des régions différentes, le Congrès, en tenant compte des résolutions du V^e Congrès mondial, décide l'organisation suivante :

SECTION COOPÉRATIVE

Sous la direction du Bureau d'Organisation et la présidence d'un membre du Comité Central, une commission est constituée, composée de camarades compétents dans le mouvement coopératif.

La commission se tient en rapport constant avec la Section coopérative de la III^e Internationale.

Elle est responsable devant le Comité directeur, auquel elle rend compte de toute son action. Elle assure la propagande générale coopérative à travers le pays et la liaison avec la C. G. T. U. et la Section de l'Internationale paysanne.

COMMISSION COOPÉRATIVE RÉGIONALE

Présidée par un membre du Comité régional, secrétaire, entouré de camarades qualifiés de la coopération, la commission se tient en liaison avec la section coopérative et provoque des conférences coopératives des secrétaires et des membres spécialisés dans le travail coopératif des rayons de la région. Elle dirige l'action coopérative des rayons.

COMMISSION COOPÉRATIVE DE RAYON

Celle-ci est responsable du travail coopératif et de l'application des mots d'ordre coopératifs dans les cellules d'entreprises de son ressort. Cette commission comprend un secrétaire, membre du Comité de rayon et quatre membres des cellules.

Dans chaque cellule, et suivant son importance, un ou plusieurs camarades sont obligatoirement désignés pour s'occuper exclusivement du travail coopératif, savoir :

1° Veiller à ce que tous les membres de la cellule soient coopérateurs;

2° Qu'ils se rendent à l'appel de la fraction communiste de la coopérative à laquelle ils sont adhérents;

3° Diffusion et explication des mots d'ordre coopératifs.

FRACTIONS COOPÉRATIVES COMMUNISTES

Ces fractions sont composées de l'ensemble des adhérents du P. C. d'une même coopérative de consommation. Elles sont chargées d'appliquer les mots d'ordre coopératifs, de s'entendre sur une attitude unique à tenir sur les différentes questions à l'ordre du jour dans les assemblées générales des sociétaires et d'orienter politiquement les cercles des coopérateurs révolutionnaires.

Lorsqu'il s'agira d'une société de consommation, à succursales multiples, divisée en sections, il devra exister autant de fractions communistes qu'il y aura de sections coopératives, dotées d'assemblées partielles, réunissant localement les actionnaires de cette société. Ces fractions travailleront en accord avec les comités de rayons ou de régions intéressées. Ceux-ci, s'ils le jugent utile, peuvent convoquer une réunion générale des fractions d'une coopérative.

Pour le cas où la société de consommation à succursales multiples ne tiendrait qu'une seule assemblée générale réunissant la totalité de ses actionnaires, la fraction communiste de cette société sera unique.

Action au sein des syndicats

Le III^e Congrès de l'I. S. R., en accord avec toutes les thèses coopératives votées par l'I. C., a adopté une résolution aux termes de laquelle les adhérents de cette Internationale doivent prendre pour mot d'ordre :

Extension de l'influence syndicaliste dans les coopératives de consommation.

Cette décision est d'une extrême importance pour le mouvement coopératif. Elle équivaut au mot d'ordre révolutionnaire russe : *Tous les ouvriers dans les coopératives, tous les syndiqués coopérateurs.*

La propagande coopérative dans les syndicats s'impose avec urgence. La Commission coopérative, nommée par la Commission exécutive de la C. G. T. U., doit s'efforcer de poser devant tous les syndicats les problèmes coopératifs.

Etant données les questions techniques soulevées par la coopération, il est désirable que dans chaque fédération d'industrie comme dans chaque Union régionale, une commission coopérative soit constituée.

Ces commissions seront en liaison constante avec la Commission centrale de la C. G. T. U. pour l'organisation méthodique de la propagande coopérative.

Pour établir la liaison dans le travail coopératif pratique et pour amener tous les coopérateurs dans les syndicats, un cercle sera constitué au sein de chaque coopérative.

Les Cercles de coopérateurs

Ils doivent assurer la propagande coopérative, tant au point de vue du recrutement qu'à celui de l'éducation des consommateurs pour en faire des coopérateurs conscients de la nécessité d'une action de classe

au sein des coopératives, d'accord avec les organisations de combat du prolétariat.

Ils doivent encore procéder à l'étude des problèmes posés devant les conseils d'administration afin de servir utilement la coopération. Ils doivent être par excellence les organes de vigilance et de contrôle moral de toutes les coopératives.

En outre, ils ont pour mission de présenter aux assemblées générales les sociétaires les plus qualifiés et de préférence les ouvriers syndiqués aux fonctions d'administrateurs. Ils doivent présider à la bonne marche de toutes les œuvres sociales des coopératives.

Les cercles sont largement ouverts, sans conditions ni restrictions d'aucune sorte, que le respect des statuts qui les régissent et qui s'inspirent de la coopération de classe.

Constitution des Cercles

Les communistes, les syndiqués, les sympathisants des coopératives doivent immédiatement soutenir et renforcer tous les cercles de coopérateurs révolutionnaires.

1° En adhérant aux dits cercles déjà constitués;

2° En en créant dans les localités coopératives où il n'en existe pas;

3° Le nombre des cercles doit correspondre au nombre des fractions communistes coopératives. Le cercle est en fait une fraction communiste élargie;

4° Les cercles des coopératives à succursales multiples sont groupés en un cercle unique administré par une commission exécutive.

Fédération nationale des Cercles

Tous les cercles de coopérateurs révolutionnaires sont groupés dans une fédération nationale.

La Fédération nationale a également ses statuts et publie un organe de combat et de documentation : *Le Coopérateur*. Le siège est rue de Bretagne, n° 49 (Maison Commune), à Paris.

Son action

La Fédération a pour tâche le redressement de la coopération au service de l'intérêt immédiat des salariés et des masses pauvres. Ses principes sont identiques à ceux proclamés par la III^e Internationale. La coopération n'est pas un but, mais un moyen efficace d'action contre les forces du capitalisme lorsqu'elle est utilisée par la classe ouvrière et paysanne, conformément à son origine et à ses intérêts.

La Fédération a donc pour objectif d'arracher des mains des petits bourgeois et réformistes, la coopération, déviée de son devoir de classe depuis 1914.

A cet égard, la Fédération nationale doit utiliser toutes les résolutions affirmant le principe de lutte de classe votées par les nombreux congrès nationaux et internationaux de la coopération, ainsi que des résolutions adoptées dans les anciens congrès socialistes qui affirmaient également le même principe. C'est ainsi que, restant la digne continuateur d'une politique coopérative au service du prolétariat et de la révolution, elle pourra orienter les coopératives vers la collaboration plus étroite avec les organisations syndicales révolutionnaires et avec le Parti communiste.

ANNEXE

(Tâches des communistes dans la coopération)

1° Faire adhérer aux coopératives tous les communistes, syndiqués, ouvriers, artisans et paysans, n'employant personne;

2° Conquérir la direction des coopératives par le travail permanent des fractions et des cercles;

3° Politique des prix des denrées et des objets de première nécessité vendus aux prix les plus bas;

4° Démontrer que l'affaiblissement des coopératives est en grande partie dû à la gestion insuffisante des réformistes;

5° Démasquer la politique de « soi-disant neutralité » qui transforme les coopératives prolétariennes en organes auxiliaires de la bourgeoisie;

6° Liaison avec les syndicats. Démontrer aux syndiqués la possibilité du renforcement de leur capacité de lutte par l'appui des coopératives;

7° Renforcement de l'influence politique du prolétariat par l'organisation des masses sur le terrain de la consommation;

8° Se préoccuper toujours de ce principe que les coopératives ne peuvent se développer dans le cadre capitaliste qu'en adoptant la politique générale de la classe ouvrière et en participant à toutes ses luttes.

9° Relier les coopératives avec la paysannerie et les petits artisans pour les dresser contre les trusts capitalistes;

10° Intéresser les ouvrières et les paysannes à l'action coopérative et les faire participer à l'administration, au contrôle et aux commissions statutaires;

11° Suppression de la ristourne, après une propagande méthodique ayant démontré aux coopérateurs les inconvénients de ce procédé commercial arriéré et périmé;

a) Subventionner les organisations d'avant-garde et toutes œuvres prolétariennes (Maison du Peuple, Bibliothèque, etc...);

b) Doter largement les œuvres sociales : solidarité, naissance, décès, vacances enfantines);

12° Faire l'agitation contre les nouveaux impôts frappant les coopératives.

Le Gérant : BELLANGER.

LIBRAIRIE DE L'HUMANITÉ

120, rue Lafayette, PARIS (10°)

LA RUSSIE

vers le socialisme

La discussion au XIV^e Congrès
du P.C. de l'U.R.S.S. (Décembre 1925)

416 pages Prix 6 fr.

G. PÉRI

GENÈVE - LOCARNO

Préface d'ANDRÉ MARTY

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS
LE PACTE DE GARANTIE

Prix 5 fr.

LA CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

VIVANTE-DOCUMENTÉE
PARAÎSSANT SUR 8 PAGES
CHAQUE SEMAINE = PUBLIE
DES N° SPÉCIAUX SUR LES
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU
MOUVEMENT COMMUNISTE,
LES CONGRÈS ET LES THÈSES
DU COMITÉ EXÉCUTIF.

LA CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

TARIF DES ABONNEMENTS

1 MOIS	3 fr
6 "	15 fr
1 AN	30 fr

ADRESSER LES FONDS À L'HUMANITÉ
CHÈQUE POSTAL 209-61 PARIS

LA CORRESPONDANCE INTERNATIONALE